



# Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

**8355<sup>e</sup>** séance

Mardi 18 septembre 2018, à 10 heures  
New York

*Provisoire*

*Président :* M. Jeffrey . . . . . (États-Unis d'Amérique)

*Membres :*

|   |                                     |
|---|-------------------------------------|
| Bolivie (État plurinational de) . . . . .                     | M <sup>me</sup> Cordova Soria       |
| Chine . . . . .   | M. Ma Zhaoxu                        |
| Côte d'Ivoire . . . . .                                       | M. Ipo                              |
| Éthiopie . . . . .  | M <sup>me</sup> Guadey              |
| Fédération de Russie . . . . .                                | M. Nebenzia                         |
| France . . . . .  | M. Delattre                         |
| Guinée équatoriale . . . . .                                  | M. Ndong Mba                        |
| Kazakhstan . . . . .  | M. Umarov                           |
| Koweït . . . . .  | M. Alotaibi                         |
| Pays-Bas . . . . .  | M <sup>me</sup> Gregoire Van Haaren |
| Pérou . . . . .   | M. Meza-Cuadra                      |
| Pologne . . . . .   | M <sup>me</sup> Wronecka            |
| Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . . | M <sup>me</sup> Pierce              |
| Suède . . . . .   | M. Skoog                            |

## Ordre du jour

### La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017) et 2401 (2018) (S/2018/845)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Moyen-Orient**

**Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017) et 2401 (2018) du Conseil de sécurité (S/2018/845)**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la République islamique d'Iran, de la République arabe syrienne et de la Turquie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Staffan de Mistura, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, et M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2018/845, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017) et 2401 (2018) du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à M. De Mistura.

**M. De Mistura** (*parle en anglais*) : Je vous souhaite la bienvenue au Conseil de sécurité, Monsieur le Président. Je suis très heureux de vous voir ici, compte tenu de votre nouveau rôle important, qui, à mon avis, démontre le renforcement de l'engagement de votre pays dans cette situation complexe. Je vous remercie d'être ici et de présider la présente séance.

Je voudrais commencer par les faits intervenus hier concernant Edleb. Ils sont importants. Comme les membres du Conseil le savent, Edleb a été une source de grande préoccupation pour nous dans cette salle et au-delà. Hier, le Président russe Poutine et le Président turc Erdoğan sont parvenus à un accord sur la création d'une zone démilitarisée dans la zone de désescalade d'Edleb. Le Gouvernement syrien s'est félicité de

l'accord – comme nous l'avons vu – et confirmé sa pleine coordination avec la Fédération de Russie à cet égard.

Nous, au Secrétariat – et je pense que le Secrétaire général a également été très clair sur ce point – saluons le fait que la diplomatie a permis de progresser face aux défis que posent les groupes terroristes inscrits sur les listes du Conseil de sécurité tout en protégeant les civils, qui sont 3 millions, dont un million d'enfants – une quadrature du cercle très difficile à réaliser. Je remercie donc le Président Poutine et le Président Erdoğan de leur engagement personnel. Nous espérons qu'ils tiendraient cette réunion, et cette réunion a eu lieu et a débouché sur un résultat très important.

Je pense également que la forte mobilisation de la communauté internationale quant aux dangers d'une offensive de grande envergure dans la province d'Edleb a joué un rôle important. Je remercie toutes les personnes ici présentes, car je sais qu'elles ont soulevé cette question avec force auprès de mon collègue et ami Mark Lowcock. Je rends hommage à la société civile syrienne pour avoir fait entendre sa voix. Il y a 3 millions de civils. Ils ont fait entendre leur voix. D'ailleurs, pas plus tard qu'hier, par exemple, j'ai reçu une lettre signée par plus de 13 000 femmes d'Edleb, demandant protection et sécurité pour leurs familles et nous rappelant que ce sont des civils. C'est pourquoi nous espérons que cet accord sera rapidement mis en œuvre dans le plein respect du droit international humanitaire, avec un accès humanitaire constant, dans le respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Syrie, et en continuant de donner priorité au dialogue – comme celui d'hier – et non à l'escalade face à cette situation complexe.

Dans ce contexte, je note également que, au moment où nous voyons que la crise à Edleb est en train d'être évitée, ce qui est une très bonne nouvelle, nous observons ailleurs des activités militaires inquiétantes. La nuit dernière, un avion militaire russe a été abattu, tuant 15 soldats. Le Ministère russe de la défense a déclaré que l'avion avait été abattu par accident par la défense antiaérienne syrienne, qui répliquait aux attaques menées par des avions de chasse israéliens au large de la côte. Le Gouvernement syrien a déclaré que des avions israéliens avaient frappé une de ses installations près de Lattaquié. La Russie en a attribué la faute à Israël. Israël a déclaré que les avions israéliens avaient pris pour cible des cargaisons d'armes destinées au Liban et menaçant la sécurité d'Israël, et a accusé le Gouvernement syrien de l'incident. Nous appelons

toutes les parties à s'abstenir de toute action militaire qui ne ferait qu'exacerber une situation déjà complexe, surtout maintenant que nous recevons des nouvelles si positives quant à ce qui aurait pu être une grave escalade militaire.

Mais pour l'heure, nous sommes heureux qu'il y ait une désescalade dans une zone très importante : Edleb. Maintenant que cet accord a été conclu, il n'y a aucune raison de ne pas faire avancer rapidement le processus politique. Je vais justement en venir à ce processus pour faire le point.

Les Syriens attendent de l'ONU qu'elle facilite un processus politique qui peut les aider à trouver une issue à cette guerre et ouvrir la page d'un avenir meilleur – un avenir qu'ils détermineront en toute indépendance et de manière démocratique. Pour ce faire, il faudra un dialogue réel et de véritables négociations, un processus crédible et sans exclusive. Je m'appuie et continuerai de m'appuyer sur la résolution 2254 (2015), qui donne à l'ONU le mandat de faciliter le processus politique. Avec mon équipe, j'ai toujours cherché des moyens créatifs pour faire avancer la mise en œuvre de la résolution 2254 (2015) à la lumière des nombreux rebondissements politiques et militaires qui n'ont cessé de se produire – de vraies montagnes russes – mais à chaque fois, l'objectif était de faire en sorte que le processus politique soit crédible et aborde les vrais problèmes qui divisent les Syriens. Cela m'amène à la commission constitutionnelle.

Le Secrétaire général m'a envoyé au Congrès du dialogue national syrien à Sotchi, il y a sept mois et demi. Ce fut une décision mûrement pesée, prise après des consultations spéciales tenues à Vienne avec les parties syriennes et la Fédération de Russie – pas seulement par moi, mais impliquant également le Secrétaire général lui-même. Sur la base de ces consultations, l'ONU avait des raisons de penser que Sotchi contribuerait à accélérer le processus de Genève. Le document final devait être ramené à Genève comme une composante essentielle d'un processus politique plus large, et les modalités définitives d'une commission constitutionnelle devaient être facilitées par l'ONU à Genève.

Fidèle à cet esprit, depuis le Congrès de Sotchi, je me suis diligemment attaché à favoriser la mise en place d'une commission constitutionnelle dirigée et contrôlée par les Syriens, et facilitée par l'ONU. J'ai mené des consultations très étroites avec l'Iran, la Russie et la Turquie étant donné ce qui est logiquement dans leur intérêt – puisqu'ils étaient à Sotchi – et la responsabilité

qui est la leur de veiller à ce que les résultats de Sotchi soient utiles. Bien sûr, j'ai également mené de vastes consultations, notamment avec les membres du groupe dit restreint ainsi que d'autres. Et j'ai toujours été à la disposition et à l'écoute des Syriens – du Gouvernement, de toutes les parties de l'opposition et de bien d'autres encore, en Syrie comme à l'étranger.

Lors de ces consultations, une formule de participation a recueilli les suffrages. Un tiers des délégués composerait la délégation gouvernementale, un tiers serait une délégation de l'opposition largement représentative et un troisième tiers serait, ainsi que l'indique clairement la déclaration finale de Sotchi « des experts syriens, des représentants de la société civile, des personnes indépendantes, des chefs tribaux et des femmes ». Il est apparu clairement que chaque tiers pourrait être composé de 50 membres et sur ces 50 personnes, 15 pourraient être désignées pour jouer un rôle particulier dans le cadre de la rédaction d'une réforme constitutionnelle. Conjugué à des règles de procédure claires, ce serait une formule permettant de lancer un processus crédible et sans exclusive pour la rédaction d'une réforme constitutionnelle.

Sur la base de cette formule, trois listes ont vu le jour : la liste de la délégation du Gouvernement, avec l'appui de la Russie et de l'Iran; la liste d'une délégation de l'opposition largement représentative, avec l'appui de la Turquie et d'autres États; et, une troisième liste, essentielle, que, conformément à la résolution 2254 (2015) et à Sotchi, j'ai clairement le devoir et la responsabilité de faciliter et d'arrêter. À notre humble avis, la troisième liste actuellement proposée, la liste intermédiaire, répond aux critères énoncés dans la déclaration de Sotchi. J'ai également garanti que l'ONU était en mesure de l'appuyer sur le plan de la crédibilité et de la légitimité internationale.

Cela signifie qu'il fallait choisir des experts dotés d'une compétence technique critique – nous parlons de constitutions – et ayant l'expérience de rédiger des constitutions. Il fallait que participent des Syriens de différentes origines ethniques, religieuses et géographiques; résidant à l'intérieur et à l'extérieur de la Syrie; et ceux qui sont connus pour être ouverts au dialogue. Cela signifie également qu'il fallait garantir qu'au moins 30% des 150 experts seraient des femmes. Une considération de la plus haute importance est la nécessité de trouver un équilibre dans la troisième liste. Aucune tendance particulière ne doit dominer totalement; ce sera un facteur essentiel de la crédibilité du comité.

En outre, après avoir consulté les garants d'Astana, j'ai offert des suggestions et des options concernant le mandat, la présidence, la direction et la prise de décisions – nous avons une formation et une expérience considérables en la matière à l'ONU. L'objectif de ces suggestions était d'offrir un ensemble minimal de points de procédure qui permettraient aux Syriens d'avoir des échanges productifs et de faire avancer un processus dirigé et contrôlé par les Syriens et facilité par l'ONU.

Au début du mois, j'ai souligné que nous approchions d'un moment de vérité. Toutes les possibilités ont été offertes d'analyser toutes les questions en profondeur, notamment par l'intermédiaire d'équipes venues de mon bureau qui se sont rendues à Moscou, Ankara, Téhéran et dans d'autres capitales. J'ai convoqué le trio d'Astana les 10 et 11 septembre à Genève pour tenter de faire avancer le processus. Lors de cette réunion, certains problèmes sont devenus clairs. Par exemple, la liste du Gouvernement n'est pas contestée; la liste de l'opposition non plus. C'est important, mais j'admets que mon équipe et moi-même avons été déçus que la troisième liste – la liste concernant laquelle j'ai une responsabilité particulière – ait été sérieusement mise en question. Des approches ont été suggérées que je considère comme inconciliables avec la crédibilité et la légitimité nécessaires à un processus facilité par l'ONU. Entre temps, si des questions telles que la présidence et les modalités de vote ont été examinées, il reste de nombreuses questions à régler à propos des règles de procédure.

Les garants d'Astana ont proposé que nous poursuivions les entretiens techniques sur la troisième liste intermédiaire avant de tenir une autre réunion à Genève en octobre. Si je n'ai rien contre ces réunions techniques, je vais être clair. La troisième liste doit être équilibrée et crédible pour les Syriens de tous bords ainsi que pour la communauté internationale. Selon la résolution 2254 (2015) et la déclaration finale de Sotchi, ce sont l'ONU et le processus de Genève qui facilitent et finalisent la démarche à suivre. En outre, il est urgent d'aller de l'avant. Nous ne pouvons nous permettre de nous consulter sans fin.

C'était – et cela reste – mon message au trio d'Astana. J'ai communiqué exactement le même message lorsque j'ai rencontré les membres du «groupe restreint», à savoir l'Allemagne, l'Arabie saoudite, l'Égypte, les États-Unis, la France, la Jordanie, et le Royaume-Uni. Le 14 septembre, à Genève, je leur ai expliqué où en était le processus et je me suis félicité de leur appui. Je leur ai clairement fait savoir, comme

au trio d'Astana, qu'ils ne devaient pas chercher à intervenir sur des questions qu'il appartient essentiellement à l'ONU de faciliter – qu'il s'agisse des listes, des règles de procédure ou de la substance du processus – au-delà de ce qui figure dans la résolution 2254 (2015) et dans les 12 principes énoncés dans le processus de Genève et approuvés à Sotchi.

Il est trop facile de dire « nous allons continuer à nous consulter ». Si nous ne faisons pas attention, les consultations deviendront une fin en soi. Ce que les Syriens veulent savoir, c'est si un processus crédible va être enclenché. En ce qui me concerne, tous les éléments sont en place pour que ce soit le cas; nous pourrions commencer dans une semaine. Si tout le monde appuie le processus dirigé par l'ONU et reconnaît la nécessité qu'il soit équilibré, crédible et régi par des règles de procédure sensées, nous pourrions avancer très rapidement. De fait, j'estime que le moment approche où il me reviendra d'indiquer une date précise à laquelle la déclaration finale de Sotchi prend effet en lançant les travaux de la commission constitutionnelle.

Le mois à venir sera donc d'une importance critique. Je suis prêt à collaborer avec tout le monde. En sus des acteurs internationaux, je me réjouis de faire intervenir les parties syriennes, à commencer par le Gouvernement. Leur participation active est évidemment cruciale pour qu'une commission constitutionnelle puisse ouvrir ses travaux. Je devrai également collaborer avec l'opposition et un large éventail de voix syriennes. Surtout, je souhaite aller au-delà des préparatifs en cours et voir une commission constitutionnelle véritablement dirigée et contrôlée par les Syriens fonctionner pour le bien de la Syrie et des Syriens en tant que composante clef d'un processus politique crédible. C'est ce que nous avons. Le processus politique a été réduit à un élément extrêmement important, à savoir la commission constitutionnelle, parallèlement à un environnement sûr et neutre et aux élections. Ces éléments sont très importants et suffiront à faire une différence.

Nous ne devons pas sous-estimer l'importance de ceci. Il est nécessaire que les Syriens commencent à se parler les uns aux autres, et cela peut se faire au sein de la commission constitutionnelle. Il faut adopter des mesures de confiance qui permettront, à terme, de créer un environnement sûr, calme et neutre. À un moment où l'accent est mis sur les réfugiés et la réhabilitation, n'oublions pas qu'en l'absence d'un processus politique véritable et irréversible et si des mesures concrètes ne

sont pas mises en place sur le terrain, il sera difficile d'instaurer la confiance nécessaire.

Je ne puis omettre de rappeler ici au Conseil qu'il est urgent de prendre des mesures concrètes pour la libération des détenus et des personnes enlevées, la restitution des corps et l'identification des personnes disparues, autant de questions cruciales qui touchent des milliers de Syriens. Rappelons-nous également que nous devons nous préparer à la tenue d'élections présidentielle et législatives supervisées par l'ONU, avec la participation de tous les Syriens à l'intérieur et à l'extérieur de la Syrie, conformément aux dispositions de la résolution 2254 (2015).

La semaine dernière, j'ai eu l'honneur – comme un grand nombre de mes collègues – d'assister aux funérailles de Kofi Annan. En tant que premier Envoyé spécial de l'ONU pour le conflit syrien, il a souligné quelques points fondamentaux : une solution politique, et non militaire – c'est ce que nous observons à Edleb, où la situation évolue dans ce sens – avec un processus de médiation dirigé par l'ONU, sur la base de l'inclusion et du consentement et avec l'appui d'un Conseil de sécurité uni. Il a offert la première solution – le plan en six points et le Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe) – mais n'a pas eu la possibilité de poursuivre ses efforts lorsque le Conseil était désuni. Un lourd prix a dû être payé; nous savons tous ce qui s'est passé. Malheureusement, ce fut une occasion complètement manquée, comme me l'a rappelé Kofi Annan.

Beaucoup de choses ont changé depuis lors, mais nous convenons tous qu'il n'existe pas de solution militaire à Edleb ni ailleurs. Nous avons besoin d'un processus politique sans exclusive et l'ONU est présente pour faciliter ce processus, à commencer par une commission constitutionnelle qui se mette à l'oeuvre. Cependant, ce processus doit être crédible, car c'est la seule manière dont l'ONU puisse le doter de la légitimité nécessaire. Je prie toutes les parties concernées d'accorder leur plein appui à la facilitation de l'ONU au cours des prochaines semaines – et par là je veux dire en octobre.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. De Mistura de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Lowcock.

**M. Lowcock** (*parle en anglais*) : Comme le sait le Conseil, j'étais à Damas il y a trois semaines pour des entretiens avec le Gouvernement. Nous avons eu des débats constructifs sur des questions diverses. Dans une

grande partie du pays, la situation est plus calme qu'elle ne l'était lors de ma dernière visite en janvier.

Cependant, les besoins humanitaires restent substantiels et le Gouvernement m'a fait part de sa préoccupation devant le sous-financement du plan d'action humanitaire de l'ONU cette année. J'ai répondu que selon moi, le règlement de ce problème nécessiterait d'améliorer l'évaluation des besoins et l'accès des organismes humanitaires, notamment mon propre bureau, pour assurer aux donateurs actuels et potentiels que l'aide est réellement ciblée, de manière neutre et impartiale, sur ceux qui en ont le plus besoin et que cette aide atteint effectivement ceux-là mêmes.

Depuis cette visite, bien sûr, nous axons toute notre attention sur le risque que la catastrophe imminente à Edleb ne bouleverse totalement notre programme humanitaire. Comme l'a dit M. De Mistura, nous nous réjouissons des nouvelles qui nous sommes parvenues hier de Sotchi. Je veux dire clairement au Conseil ce qui était en jeu.

Tous les responsables, et même le Secrétaire général, n'ont cessé d'exprimer leur inquiétude quant aux risques d'une offensive militaire de grande envergure dans le nord-ouest de la Syrie. Ce n'était pas une exagération, mais un simple exposé des faits, de dire qu'une telle attaque aurait probablement annoncé la pire tragédie humanitaire du XXI<sup>e</sup> siècle. Les enquêtes menées le mois dernier auprès des personnes touchées ont montré que plus de 2 millions de personnes auraient pu être déplacées en cas d'opération militaire de grande envergure. Cela aurait entraîné de nouvelles souffrances indicibles pour des personnes vulnérables et terrifiées dans des sites surpeuplés où les services de base ont atteint depuis des mois un point de rupture. Les agences humanitaires n'ont simplement aucun moyen de protéger les millions de personnes extrêmement vulnérables, notamment, comme M. De Mistura nous l'a rappelé, 1 million d'enfants, et de répondre à leurs besoins, au milieu d'une attaque militaire massive. En conséquence, nous nous félicitons de l'accord d'hier car, s'il est maintenu et mis en œuvre dans le plein respect du droit international humanitaire, il pourrait permettre d'éviter la catastrophe contre laquelle nous mettons en garde.

Pour réussir, la démilitarisation exige l'accord de toutes les parties. En l'absence d'un tel accord, il est prévisible que la force sera utilisée pour démilitariser et que, par conséquent, les civils seront exposés à ce mal même que nous essayons d'éviter. Que ce soit

de l'intérieur ou de l'extérieur de la zone démilitarisée proposée, si les civils jugent nécessaire de partir, ils doivent être autorisés à chercher refuge ailleurs. En cas de déplacement, toutes les mesures possibles doivent être prises pour que les civils touchés soient accueillis dans des conditions satisfaisantes sur les plans de la sécurité, de l'accès à une alimentation suffisante et à un abri, de la santé ou de l'hygiène, et que les membres d'une même famille ne soient pas séparés.

Il importe également que tout contrôle visant à distinguer les civils des combattants soit effectué conformément au droit international humanitaire et à une instruction générale claire, tout en veillant à ce que les personnes qui ont fait l'objet d'un contrôle soient traitées avec humanité et soient recensées. Des mesures spéciales de protection et d'assistance doivent être en place pour les civils, en particulier les femmes et les enfants, qui ont été associés aux combattants ou qui sont des membres de leurs familles. Quel que soit l'endroit, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la zone démilitarisée, les obligations découlant du droit international humanitaire continuent de s'appliquer. Les parties belligérantes ne peuvent ignorer délibérément ou négligemment la distinction entre civils et combattants, ou entre infrastructures civiles et cibles militaires.

L'ONU, de concert avec d'autres organisations humanitaires, continue de mettre en œuvre un important programme d'aide humanitaire de l'autre côté de la frontière, en Turquie, comme l'exigent les résolutions du Conseil. En moyenne, nous touchons 2 millions de personnes chaque mois dans le nord-ouest de la Syrie. Rien que cette semaine, de la nourriture pour plus de 260 000 personnes a été envoyée de l'autre côté de la frontière, ainsi que des articles non alimentaires et des tentes pour plus de 60 000 personnes, la majeure partie par le point de passage de Bab el-Haoua vers Edleb. L'aide est également prépositionnée pour garantir que les personnes dans le besoin puissent continuer de recevoir un appui en cas de nouvelle escalade militaire. Des rations alimentaires permettant à plus de 350 000 personnes de tenir une semaine et des articles non alimentaires pour 400 000 personnes sont déjà prépositionnés à Edleb. Des fournitures sont également prépositionnées dans les provinces de Homs, d'Alep et de Lattaquié, notamment une aide alimentaire pour pas moins d'un million de personnes et des assemblages d'abri et des articles non alimentaires pour pas moins de 300 000 personnes. Rien de tout cela n'aurait été possible si le Conseil n'avait pas renouvelé les dispositions de la résolution 2165 (2014) lorsqu'il a adopté la résolution

2393 (2017), en décembre 2017. La résolution a véritablement changé la donne, et des millions de personnes dépendent des activités qu'elle prescrit.

La situation humanitaire dans d'autres parties du pays reste difficile. À Roukban, à la frontière syro-jordanienne, l'ONU, en coopération avec le Croissant-Rouge arabe syrien, reste prête à apporter une assistance humanitaire, en envoyant un convoi interinstitutions. C'est l'autorisation officielle du Gouvernement syrien que nous attendons pour que le convoi puisse partir et que les équipes puissent accompagner le convoi pour livrer des fournitures vitales et procéder à une évaluation des besoins et à une supervision de la distribution. Nous avons également besoin d'une désescalade du conflit et de garanties d'itinéraires de passage sécurisés de la part du Gouvernement syrien, de la Fédération de Russie, des forces de la coalition internationale et du Gouvernement jordanien. Il nous faut aussi des garanties d'itinéraires de passage sécurisés écrites de la part de tous les groupes armés non étatiques qui contrôlent le camp et qui sont présents le long de la route.

Plus au nord, on estime aujourd'hui que quelque 153 000 personnes sont retournées dans la ville de Raqqa depuis octobre 2017, bien que les conditions demeurent peu propices aux retours en raison des niveaux élevés de destruction et d'infestation par les engins explosifs. Depuis le début de l'année, des efforts sont faits pour intensifier l'intervention en matière de lutte antimines, notamment des activités de sensibilisation et de formation au danger des mines. Depuis juin, les organisations humanitaires de lutte antimines mènent également des opérations d'enlèvement des mines dans la ville de Raqqa, l'accent étant mis sur les infrastructures essentielles, avec un mécanisme de coordination qui est disponible pour inclure les sites prioritaires de la communauté humanitaire. Cependant, il reste encore beaucoup à faire avant que la ville ne soit sûre et que les retours puissent y avoir lieu.

À Deir el-Zor, l'attention semble être désormais tournée vers la dernière enclave restante de l'État islamique d'Iraq et du Levant en Syrie, le long de la rive est de l'Euphrate, dans la partie méridionale de la province. Il s'agit notamment des villes de Hajin, de Kafr Soussé, de Chaafé et de Baghouz. La sûreté et la sécurité des civils vivant dans ces zones suscitent de graves préoccupations, étant donné que, selon les estimations, plus de 20 000 personnes sont déplacées, et que certaines informations font état de tracts qui seraient distribués pour conseiller aux civils de partir avant le début

de l'offensive. J'appelle une fois de plus les parties à éviter les pertes civiles en respectant leurs obligations de distinction, de proportionnalité et de précaution en vertu du droit international humanitaire, et à permettre aux civils qui souhaitent partir de se déplacer en toute sécurité vers d'autres zones.

Dans le sud-ouest du pays, la plupart des pas moins de 325 000 personnes déplacées dans la région depuis la fin juin seraient retournées chez elles. Toutefois, des milliers de personnes demeuraient déplacées et il y avait encore des besoins humanitaires criants, y compris chez les personnes de retour. L'ONU a continué d'apporter une aide humanitaire dans la région, avec l'accord du Gouvernement et en partenariat avec le Croissant-Rouge arabe syrien et d'autres organisations humanitaires, et les efforts se poursuivent pour assurer un accès plus durable dans toute la région. Ces mesures s'imposent d'urgence pour combler les lacunes découlant de la suspension des activités transfrontières depuis la Jordanie à la fin du mois de juin.

Je voudrais conclure en disant un dernier mot sur Edleb. Selon nous, que pensent les 3 millions de civils, y compris le million d'enfants, confinés à Edleb, de l'accord d'hier? Eh bien, ils ont une question simple à poser : s'agit-il simplement d'un sursis à exécution ou est-ce le début d'un répit, la première petite lueur tout au bout du tunnel le plus sombre?

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Lowcock de son exposé.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Représentant spécial du Secrétaire d'État américain pour la Syrie, et à l'invitation de l'Ambassadrice Haley. Je la remercie de jouer un rôle de chef de file à l'appui du peuple syrien et de m'avoir invité ici aujourd'hui.

Je remercie de leurs exposés l'Envoyé spécial Staffan de Mistura et le Secrétaire général adjoint Lowcock.

Avant de poursuivre, je voudrais exprimer ma tristesse à la Russie, notre partenaire au Conseil de sécurité, pour les pertes tragiques en vies humaines causées par l'accident survenu hier, au cours duquel un avion russe a été abattu. Cet incident malheureux nous rappelle la nécessité de trouver un règlement permanent, pacifique et politique au conflit, conformément à la résolution 2254 (2015).

Pour 3 millions de Syriens, Edleb est le dernier espoir d'échapper au règne de terreur du régime d'Assad,

comme vient de le dire le Secrétaire général adjoint. Ces personnes ne connaissent que trop bien la brutalité d'Al-Assad. C'est parce que bon nombre d'entre elles, 1,4 million d'entre elles pour être exact, ont déjà fui leur foyer auparavant.

L'une de ces personnes est une femme de 24 ans nommée Hiba.

Hiba et sa famille ont quitté la ville de la Ghouta orientale en mars. À l'époque, le Secrétaire général avait qualifié l'assaut contre la Ghouta orientale « d'enfer sur terre ». Hiba et sa famille ont été forcés de fuir à Edleb, espérant trouver un endroit où ils n'auraient pas à craindre pour leur vie. Mais maintenant, Hiba est de nouveau en première ligne. Comme elle l'a dit à un journaliste,

« Nous avons vu assez de bombardements dans la Ghouta orientale. J'ai tellement pleuré quand j'ai entendu les avions de guerre. Il n'y a nulle part où s'abriter. »

C'est pour Hiba, pour les 3 millions de civils qui luttent à ses côtés à Edleb et pour tous ses concitoyens en Syrie et dans la diaspora que nous devons avoir non seulement un autre arrangement provisoire, mais un cessez-le-feu durable qui ouvre la voie à une solution politique crédible conforme à la résolution 2254 (2015) et au processus de Genève.

Comme l'a déclaré le Président Trump, le Président syrien Bachar Al-Assad ne doit pas commettre l'imprudence de s'attaquer à Edleb. Il n'y a pas de solution militaire à ce conflit. La Russie veut faire croire au monde qu'après une campagne militaire, tout redeviendra comme avant. C'est pourquoi elle demande les trois R : la reconnaissance du régime, l'argent de la reconstruction et l'incitation des voisins syriens à renvoyer les réfugiés chez eux avant qu'ils ne puissent rentrer en toute sécurité en essayant de passer sous silence les sept dernières années de violence. Soyons sérieux. Al-Assad et les sbires qui ont perpétré ces atrocités ne seront jamais les bienvenus dans le monde des nations civilisées. Ils n'obtiendront aucune aide pour reconstruire, certainement pas de notre part. Je ne peux imaginer qu'un autre gouvernement veuille expliquer à son peuple pourquoi il enverrait de l'aide au régime barbare d'Al-Assad.

Il n'y aura pas de stabilité en Syrie tant que durera la présence de l'Iran et des forces agissant pour son compte. Ces groupes sont responsables de certains des actes de violence les plus atroces de cette guerre. Ils

ont dirigé la campagne du régime consistant à affamer les populations pour les forcer à se rendre. Ils sont maintenant aux portes d'Israël. C'est inacceptable. L'Iran ne peut pas dicter l'avenir du peuple syrien. Si la Russie souhaite ramener la paix en Syrie, elle doit veiller à ce que l'Iran et ses milices quittent le pays une bonne fois pour toutes. Le risque d'un conflit plus large partira avec eux.

L'Iran est responsable de la création de la Syrie que nous voyons aujourd'hui : un pays brisé et violent. Le peuple syrien sait très bien qui lui a fait ça. Personne ne l'oubliera. Nous devons empêcher le peuple syrien de subir une nouvelle catastrophe infligée par le régime d'Al-Assad, et la seule voie à suivre est un cessez-le-feu durable, comme le prévoit la résolution 2254 (2015).

Hier, comme nous venons de l'entendre, la Russie et la Turquie ont convenu de stabiliser la situation à Edleb. Nous appelons toutes les parties à s'engager en faveur d'un cessez-le-feu durable et à prendre immédiatement des mesures pour faire progresser le processus de paix de Genève. Là encore, la seule façon d'aller de l'avant est une solution politique véritable et inclusive.

La semaine dernière, avec d'autres personnes, j'ai rencontré l'Envoyé spécial, M. Staffan de Mistura, pour déterminer comment faire avancer le processus politique à Genève. C'est là-dessus que nous devons nous concentrer. Nous avons besoin de tenir des pourparlers qui s'en tiennent à la feuille de route pour une nouvelle constitution et des élections conformes à la résolution 2254 (2015). Les États-Unis sont pleinement attachés à cet effort et c'est pourquoi je suis ici aujourd'hui pour appuyer l'Ambassadrice Haley et son équipe ici à New York.

À notre avis, l'Envoyé spécial M. de Mistura devrait donc aller de l'avant immédiatement comme il l'a indiqué, en convoquant une commission constitutionnelle dans le cadre de son mandat. Nous discutons d'une telle commission depuis janvier. Nous comprenons que la Russie, dès le début, nous a dit qu'elle était tout à fait d'accord et qu'elle avait promis que la commission appuierait pleinement le processus des Nations Unies à Genève. Comme l'a dit M. de Mistura, il est urgent d'aller de l'avant maintenant. L'ONU devrait donc fixer une date pour la première réunion de la commission et créer cette nouvelle constitution. Nous devrions avoir des nouvelles de l'ONU sur ses progrès en la matière d'ici le 31 octobre. J'exhorte les autres partenaires du Conseil de sécurité à appuyer une telle approche.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M. Skoog** (Suède) (*parle en anglais*) : Je tiens également à exprimer mes condoléances à la Russie suite aux récentes pertes en vies humaines, qui s'ajoutent à la liste des pertes incommensurables en Syrie et soulignent la nécessité de trouver d'urgence une solution politique.

Je prends la parole au nom de la Suède et du Koweït.

Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général adjoint, M. Mark Lowcock, pour son exposé sur la situation humanitaire et l'aide humanitaire fournie par l'ONU dans des circonstances très difficiles. Nous réitérons notre appel en faveur d'un accès humanitaire sûr, durable et sans entrave à toutes les personnes dans le besoin en Syrie, y compris dans les zones qui ont récemment changé de mains. Les rapports du Secrétaire général continuent d'indiquer clairement que tous les modes d'acheminement, y compris l'aide transfrontière, sont essentiels à la fourniture efficace de l'aide humanitaire et à une réponse adaptée aux besoins. Nous réitérons également notre appel à tous les donateurs pour qu'ils contribuent généreusement aux appels sous-financés en faveur de la Syrie.

Nous voudrions axer une fois de plus nos remarques sur Edleb et remercier M. Staffan de Mistura et M. Lowcock de nous avoir tenus au courant des différents aspects de la situation extrêmement grave qui prévaut là-bas et du travail intensif des Nations Unies pour prévenir ce qui, selon nous, pourrait être la plus grande catastrophe humanitaire du siècle.

Nous avons reçu des informations selon lesquelles il y a eu des journées sans frappes aériennes la semaine dernière, ce qui montre que, lorsqu'il existe une volonté politique, une cessation des hostilités est possible. Nous sommes encouragés par les déclarations de la réunion d'hier à Sotchi, et nous espérons qu'une cessation des hostilités à Edleb s'ensuivra et sera respectée par tous et que le dialogue prévaudra plutôt que l'escalade militaire. Cela est également nécessaire pour que les efforts visant à séparer les groupes terroristes désignés par le Conseil de sécurité des groupes d'opposition armés soient couronnés de succès. Nous aimerions recevoir davantage d'informations sur l'accord conclu aujourd'hui à Sotchi, notamment sur la mise en place d'une zone démilitarisée d'ici au 15 octobre et sur les assurances d'une cessation immédiate des hostilités. Nous nous félicitons

également du travail de l'Envoyé spécial, M. de Mistura, à cet égard, et nous encourageons la coordination entre les efforts en cours, le cas échéant.

Les mesures antiterroristes ne libèrent en rien les parties des obligations très claires qui leur incombent en vertu du droit international et qui s'appliquent dans tout Edleb et en Syrie. La semaine dernière, le Secrétaire général a demandé aux garants d'Astana

« de trouver un moyen d'isoler les groupes terroristes et de créer une situation dans laquelle les civils ne seront pas le prix à payer pour résoudre le problème d'Edleb ».

C'est aussi vrai pour Edleb que pour l'ensemble de la Syrie.

Ces dernières semaines, séance après séance, la Suède et le Koweït, ainsi que la grande majorité des membres du Conseil de sécurité, ont constamment appelé les garants d'Astana à appliquer leur propre accord de désescalade à Edleb. Nous poursuivrons cette diplomatie préventive et nous réitérons aujourd'hui notre appel à la Syrie et à ses alliés pour qu'ils s'abstiennent de faire escalader la violence à Edleb, assurent à toutes les personnes un accès humanitaire et une liberté de circulation sans restriction et respectent leurs obligations découlant du droit international. Les civils et les biens de caractère civil doivent être protégés et toutes les parties sont tenues d'appliquer les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution. Toutes ces obligations s'appliquent dans toute la région d'Edleb et dans toute la Syrie, à l'intérieur et à l'extérieur de toute zone démilitarisée. Les exigences très claires imposées aux parties au conflit dans la résolution 2401 (2018) restent également en vigueur.

Nous sommes également très préoccupés par les nouvelles informations faisant état d'attaques contre des installations médicales malgré la déconfliction, par exemple, le cas de l'attentat à la bombe perpétré le 6 septembre contre l'installation médicale de Kafar Zita. De telles attaques peuvent constituer des crimes de guerre. Il ne saurait y avoir d'impunité pour les violations et les abus du droit international, et nous réaffirmons notre ferme appui au Mécanisme international, impartial et indépendant et à la Commission d'enquête à cet égard. Nous appuyons également l'appel lancé par le Secrétaire général adjoint, M. Lowcock, à toutes les parties pour qu'elles se conforment aux protocoles de déconfliction.

Nous nous félicitons également de la mise à jour faite par l'Envoyé spécial, M. de Mistura, sur le

processus politique dirigé par l'ONU, et de ses efforts inlassables à cet égard. Nous sommes d'accord avec lui sur la façon dont la résolution 2254 (2015) est intrinsèquement liée à la façon de résoudre la situation à Edleb. Des incitations sont nécessaires pour le jour qui suivra la séparation, tant pour les groupes armés que pour la population civile. Ces incitations ne peuvent provenir que d'un véritable effort diplomatique en faveur de l'application de la résolution 2254 (2015).

Il est donc urgent de faire progresser le processus politique en parallèle. Nous appuyons sans réserve le mandat de l'Organisation des Nations Unies, qui consiste à mettre en place la commission constitutionnelle, et les prérogatives qui lui sont conférées pour garantir sa crédibilité et sa légitimité internationale. La participation pleine et effective des femmes aux travaux de la commission doit être assurée. Nous appelons toutes les parties concernées à respecter la liste intermédiaire indépendante établie par l'ONU, et nous encourageons l'Envoyé spécial à convoquer la commission le plus rapidement possible, comme il l'a indiqué.

Soyons tous bien clairs : une opération militaire de grande envergure à Edleb risquerait de faire perdre tout espoir d'un règlement durable et pacifique en Syrie. Ce n'est qu'une fois qu'une transition politique crédible sera fermement engagée et que les conditions d'un retour sûr, volontaire et digne des réfugiés et des personnes déplacées seront réunies que la communauté internationale des donateurs sera prête à aider à la reconstruction du pays.

Ce sont la Syrie et les garants d'Astana qui ont la responsabilité – et les moyens – d'éviter une catastrophe et de donner du temps au dialogue. En tant que co-rédacteurs sur le dossier humanitaire syrien, le Koweït et la Suède continueront de veiller à ce que le Conseil suive de très près l'évolution de la situation à Edleb. Nous continuons de réfléchir à toutes les options possibles pour le Conseil de sécurité. Nous sommes prêts à travailler avec tous les membres du Conseil et les acteurs concernés afin de déterminer la meilleure voie à suivre. Trop de sang a été versé. Tous les efforts doivent maintenant être politiques et diplomatiques.

**M. Delattre** (France) : Qu'il me soit permis de commencer par joindre ma voix aux orateurs précédents pour exprimer à la Russie nos condoléances dans le contexte qui vient d'être rappelé.

Je remercie l'Envoyé spécial Staffan de Mistura ainsi que Mark Lowcock pour leur engagement

exemplaire et pour leurs exposés, qui soulignent à la fois la gravité de la situation actuelle, mais aussi les opportunités qui existent aujourd'hui pour aller vers une vraie sortie de crise.

La Syrie est, en effet, à la croisée des chemins : elle peut soit basculer vers une escalade militaire à Edleb, qui ouvrirait l'un des chapitres les plus sombres de la tragédie syrienne; elle peut aussi emprunter le chemin d'une vraie dynamique politique pour un règlement du conflit. L'un et l'autre scénario, le plus sombre comme le plus encourageant, sont possibles aujourd'hui. Et le choix dépend beaucoup de la capacité du Conseil à s'unir sur l'option de la paix, une option qui est aujourd'hui, par-delà l'immensité des difficultés, à notre portée.

La Syrie est à nouveau au bord du gouffre, alors qu'une offensive menace depuis des semaines la région d'Edleb, qui regroupe désormais plus de 3 millions de personnes. Les localités de cette région ont déjà fait l'objet de bombardements, plusieurs dizaines de milliers de civils ont fui ces frappes indiscriminées et le pire est encore à craindre. Plusieurs hôpitaux ont été la cible d'attaques. On ne le répètera jamais assez, les attaques contre les hôpitaux et les personnels de santé sont constitutifs de crimes de guerre et leurs auteurs devront répondre de leurs actes. L'argument de la lutte contre les terroristes ne saurait en aucun cas justifier un tel désastre. Les attaques indiscriminées sont en effet une tragédie humanitaire, mais aussi une absurdité stratégique en nourrissant le terrorisme qu'elles prétendent combattre. C'est ainsi que la Syrie est devenue un incubateur privilégié du terrorisme. Une offensive à Edleb aurait le même effet et contribuerait de surcroît à disperser les combattants djihadistes qui s'y trouvent, étendant la menace terroriste à la région, et potentiellement à l'Europe et au-delà.

La France a déployé des efforts constants dans toutes les enceintes, sur tous les fronts, pour rechercher avec ses partenaires les moyens d'éviter cette catastrophe. Une réunion quadripartite a eu lieu vendredi dernier entre les conseillers diplomatiques de la Turquie, de la Russie, de l'Allemagne et de la France en vue notamment de trouver des axes de convergence entre le groupe restreint et le groupe d'Astana. C'est à nos yeux un chemin nécessaire. La Turquie s'est largement mobilisée pour apporter des solutions concrètes, et nous prenons note de l'accord annoncé hier par les Présidents Erdoğan et Poutine concernant la mise en place d'une zone démilitarisée dans la région d'Edleb, tout en

appelant la Turquie et la Russie à préciser certains paramètres, comme le sort et les mouvements des groupes terroristes désignés par le Conseil de sécurité.

Dans ce contexte, où nous voulons croire que la diplomatie reprend enfin ses droits, nous devons poursuivre nos efforts collectifs pour convaincre tous les acteurs du conflit que des alternatives à l'escalade existent et que la voie du dialogue est la seule à même d'apporter une réponse durable à la situation à Edleb.

La protection des civils doit être une priorité absolue pour l'ensemble des parties prenantes. Toutes les parties doivent respecter leurs obligations telles qu'elles résultent du droit international humanitaire, en particulier les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution. Nous devons également tout faire pour protéger les installations et personnels humanitaires et médicaux et garantir un accès humanitaire sûr, complet et sans entrave aux populations qui en ont besoin. Je tiens ici à rappeler le caractère indispensable et irremplaçable de l'aide humanitaire transfrontalière, qui permet d'apporter chaque jour un appui vital à près de 750 000 personnes dans le nord-ouest pour le seul mois d'août, par exemple.

Dans ce contexte, nous continuons d'appuyer les efforts de la Turquie pour trouver une solution négociée à Edleb. Nous saluons son engagement, de même que celui de l'ONU, qui fait une vraie différence. C'est tout l'avenir de la Syrie qui se joue maintenant. Comment peut-on à la fois souhaiter le retour des réfugiés et préparer une offensive qui pourrait en mettre des centaines de milliers sur les routes? Comment peut-on créer la confiance nécessaire à un processus politique crédible, alors que la population d'Edleb reste menacée par une campagne militaire brutale? Et comment peut-on appeler à la reconstruction de la Syrie tout en s'appêtant à détruire Edleb et alors même qu'il n'existe pas de processus politique crédible et irréversible? La réalité est qu'il n'y a pas en Syrie de solution militaire. Une offensive à Edleb amenuisera encore les espoirs de paix en Syrie. Et je le répète, nous ne tolérerons pas de nouvel usage d'armes chimiques et nous nous tenons prêts à réagir.

Éviter l'escalade à Edleb est d'autant plus nécessaire que cette solution politique négociée, crédible et acceptable par tous est aujourd'hui à notre portée. Je le pense profondément. Cette voie nous est offerte par la médiation de l'Organisation des Nations Unies. Les discussions de la semaine dernière à Genève devaient permettre la création à brève échéance du comité

constitutionnel, premier jalon du processus politique que la communauté internationale a endossé, y compris par le Conseil à travers sa résolution 2254 (2015). Le groupe restreint, qui a rencontré l'Envoyé spécial vendredi, a apporté son plein soutien à ces efforts. Mais les garants d'Astana ont encore émis des réserves sur la composition du comité constitutionnel établi par l'Envoyé spécial, en dépit du mandat que lui confère la déclaration finale du congrès de Sotchi du 31 janvier.

La conviction de la France, c'est que le moment est venu d'aller de l'avant pour la mise en place par M. Staffan de Mistura, dans les meilleurs délais, du comité constitutionnel. C'est l'appel que je voudrais lancer aujourd'hui au nom de la France, en écho et en soutien au message que vient de nous délivrer M. De Mistura. Nous avons besoin d'une date rapprochée pour le lancement de ses travaux. Je rappelle que les participants au congrès de Sotchi se sont engagés à ce que l'Envoyé spécial, dans le cadre du processus de Genève, ait la responsabilité de sa composition. Ces engagements doivent être tenus. L'Envoyé spécial devrait pouvoir être en mesure de faire état de ses progrès à ce sujet lors des prochaines séances du Conseil, et le comité constitutionnel doit pouvoir enfin se réunir aussi rapidement que possible. C'est à nos yeux la clef pour ouvrir la voie à la relance d'une vraie dynamique politique. Nous savons tous combien la route est longue et exigeante. C'est précisément la raison de notre appel : il n'y a pas une minute à perdre.

La solution politique ne saurait se résumer à l'élaboration d'une nouvelle constitution. Beaucoup d'autres éléments de cette solution doivent dès à présent faire l'objet de discussions précises : les modalités d'adoption du nouveau texte constitutionnel; la tenue d'élections libres et transparentes où tous les Syriens, y compris les déplacés et les réfugiés, pourront voter; et plus largement, la mise en place d'un environnement sûr et neutre, garanti par des mesures de confiance, qui seul permettra de conférer à l'ensemble du processus une crédibilité suffisante.

Notre feuille de route est ainsi clairement tracée : un engagement résolu en faveur d'une cessation des hostilités à Edleb; la poursuite du processus politique, avec pour première étape un appui collectif au lancement des travaux du comité constitutionnel; et le rassemblement des membres du Conseil autour d'un agenda politique constructif en vue d'une résolution pacifique et concertée du conflit. Je le redis ici sans ambiguïté au nom de la France : la reconstruction de la Syrie n'est

envisageable que sur cette base, lorsqu'une transition politique irréversible, crédible et inclusive sera engagée. Soyons clairs : sans la garantie qu'une telle transition politique est à l'œuvre, aucun Syrien ne pourra croire que son pays a changé et la grande majorité d'entre eux refuseront de revenir chez eux, condamnant tout espoir de paix durable en Syrie.

Pour conclure, je tiens à souligner notre conviction que le Conseil de sécurité a une responsabilité particulière pour briser l'engrenage de la tragédie syrienne et enclencher une vraie dynamique politique.

Alors, sachons nous rassembler autour de cet objectif. C'est bien à ce sursaut politique commun que j'invite tous les membres du Conseil aujourd'hui, au nom de la France, en soutien du processus de Genève, en soutien de l'Envoyé spécial et en appui d'une solution politique inclusive.

**M. Ndong Mba** (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Je prie l'Ambassadeur Vassily Nebenzia d'accepter nos sincères condoléances après la perte de soldats russes hier. Nos condoléances s'adressent également au Gouvernement russe et aux familles des victimes.

Nous devons être conscients de ce que la situation à Edleb, et plus généralement en Syrie, exige de mobiliser des capacités diplomatiques considérables au plus haut niveau pour freiner le massacre, mais aussi de gérer le flux de déplacés de manière objective. C'est pourquoi, en dépit des positions clairement opposées exprimées lors du sommet de Téhéran, le Gouvernement équato-guinéen accueille avec satisfaction la signature d'un mémorandum pour la stabilisation de la zone de désescalade d'Edleb, sur laquelle le Président Poutine et le Président Erdoğan se sont mis d'accord hier à Sotchi. Ce mémorandum vise à abandonner l'idée d'une offensive militaire à grande échelle, que nous craignons depuis le début du mois de septembre principalement du fait de l'intensification des attaques aériennes et terrestres, qui ont fait des dizaines de morts, de blessés et de déplacés et qui ont provoqué la destruction d'infrastructures civiles. Comme l'ont signalé les parties signataires, cet accord entre la Russie et la Turquie, qui vise à transformer Edleb en une zone démilitarisée dans laquelle patrouilleront des soldats des deux pays d'ici le 15 octobre, devrait permettre de séparer les forces gouvernementales des forces d'opposition, de retirer les armes lourdes à partir du 10 octobre et de rétablir les transports routiers entre Alep et les villes de Lattaquié et Hama d'ici la fin de l'année en cours. Tout cela signifie que les entretiens

entre la Fédération de Russie et la Turquie devront prévenir l'offensive militaire à grande échelle qui aurait fait d'innombrables victimes civiles à Edleb.

Nous félicitons les Gouvernements russe et turc de cette noble initiative diplomatique, mais aussi le Gouvernement syrien de son appui à cet accord et de sa volonté d'en appliquer les dispositions.

Cette décision, qui doit viser à renforcer le cessez-le-feu, à améliorer la situation humanitaire et à trouver une solution politique à long terme au conflit, est pleinement conforme au mandat et aux activités du médiateur international pour la Syrie, l'Envoyé spécial, M. De Mistura, à qui nous exprimons notre reconnaissance pour son travail inlassable, qui est à l'origine de l'accord de Sotchi. Le Gouvernement de mon pays souhaite que les réunions convoquées par M. De Mistura les 10, 11 et 14 septembre à Genève, auxquelles ont participé les représentants de 10 pays membres du Groupe de contact pour la Syrie, aboutissent à la création d'une commission constitutionnelle intersyrienne. Nous espérons également que les garants d'Astana n'opposent aucun obstacle à la formule constitutionnelle proposée par M. De Mistura, qui est indispensable à la tenue d'élections durant la période d'après-guerre, et ce afin de garantir la légitimité d'un processus politique auquel doivent participer tous les acteurs politiques du pays.

La nécessité de donner priorité à une solution politique à Edleb est justifiée par le fait que le conflit syrien ne s'arrêtera pas à cette bataille. L'État islamique maintient un petit réduit à la frontière avec l'Iraq, et une grande partie du territoire du pays est encore hors d'atteinte du Gouvernement, surtout au nord et à l'est, zones qui sont aux mains des milices kurdes. En outre, les groupes armés qui parviendraient à sortir d'Edleb pourraient trouver refuge au nord d'Alep. En conséquence, comme nous l'avons déjà souligné, il importe de ne pas faire souffrir la population civile en appliquant une politique de la terre brûlée.

Sur le plan humanitaire, comme cela a été souligné, 2 millions de personnes à Edleb sont en situation de vulnérabilité et ont besoin d'une assistance humanitaire. C'est pour cela que dans ce contexte, une attaque de grande envergure aurait pu s'avérer plus meurtrière et destructrice que toute autre attaque lancée depuis le début du conflit, qui a fait plus de 500 000 morts depuis 2011.

En dépit de ce contexte opérationnel difficile, notre délégation se félicite que l'ONU et ses partenaires

continuent d'acheminer une aide humanitaire régulière à Edleb depuis l'autre côté de la frontière avec la Turquie. De même, l'ONU et ses partenaires humanitaires ne doivent pas perdre de vue le fait que dans un contexte aussi difficile, l'aide transfrontalière doit constituer une priorité si l'on entend fournir une aide humanitaire efficace.

Je termine mon intervention en réaffirmant une fois de plus la nécessité que toutes les parties au conflit fassent preuve de modération et respectent les obligations que leur imposent le droit des droits de l'homme et le droit international humanitaire pour épargner la vie des civils et protéger les infrastructures civiles, ainsi que le personnel des Nations Unies et les travailleurs humanitaires, conformément à la résolution 2139 (2014).

**M. Umarov** (Kazakhstan) (*parle en russe*) : Je tiens en premier lieu à présenter nos sincères condoléances à nos collègues et amis de la délégation russe après la tragédie d'un avion abattu qui transportait du personnel militaire. Nous sommes profondément troublés par cette tragédie, et nous présentons nos sincères condoléances aux familles et aux proches des victimes, ainsi qu'à leurs collègues.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Nous remercions l'Envoyé spécial, M. De Mistura, et le Secrétaire général adjoint, M. Lowcock, de leurs exposés détaillés et très riches d'informations. Il est réconfortant d'apprendre qu'en dépit des problèmes concernant Edleb, des progrès substantiels ont été accomplis dans le processus politique visant à régler le conflit.

Le Kazakhstan note avec satisfaction que le travail effectué par les garants vise sans nul doute à prévenir une escalade à Edleb, parce que personne ne veut la guerre. À cet égard, le Kazakhstan se félicite de la signature d'un mémorandum le 17 septembre à Sotchi par les Ministères russe et turc de la défense en vue de stabiliser la situation dans la zone de désescalade d'Edleb, en Syrie. Nous appuyons la création d'une zone tampon démilitarisée dans la province d'Edleb afin de séparer les forces gouvernementales des combattants rebelles basés là-bas. Nous félicitons la Turquie et la Russie de la décision capitale qu'elles ont prise d'imposer la création de cette zone démilitarisée d'ici au 15 octobre. Nous espérons que toutes les parties concernées s'appliqueront à mettre en œuvre cet accord.

Nous saluons les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour associer au processus divers États du

Moyen-Orient, de la région du Golfe et de l'Europe. Nous nous félicitons des consultations qu'il a eues le 14 septembre à Genève avec les délégations de ce que l'on appelle le «groupe restreint» afin de contribuer à la dimension globale de notre effort collectif. Bien que cette réunion n'ait pas abouti à des résultats tangibles, ces consultations doivent se poursuivre, car elles confirment clairement que la communauté internationale entend trouver une issue pacifique à la crise syrienne. De même, un modèle régional novateur est nécessaire pour appuyer les processus de Genève et d'Astana afin de faire respecter le cessez-le-feu et de promouvoir le processus de paix. Nous notons avec satisfaction que les négociations à Genève ont abouti à un accord sur le nombre de candidats pour la commission constitutionnelle. Nous appuyons les efforts de M. De Mistura pour lancer les travaux de cet important organe.

La situation en Syrie est très difficile. Comme les garants du processus d'Astana, nous devons tous faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que la population civile ne souffre pas en raison de la lutte contre les organisations terroristes, qui doit se poursuivre. Par ailleurs, nous exhortons toutes les parties à agir avec prudence en ce qui concerne la prétendue menace d'emploi d'armes chimiques, de part et d'autre, afin d'éviter toute nouvelle crise politique ou humanitaire.

Nous nous félicitons vivement de la visite effectuée à Damas, le 28 août, par le Coordonnateur des secours d'urgence, Mark Lowcock, pour entamer un dialogue avec le Gouvernement syrien sur la meilleure manière d'intensifier encore l'intervention humanitaire collective. Nous appelons la communauté internationale à fournir un appui financier supplémentaire ainsi que les ressources qui sont nécessaires d'urgence pour intervenir en cas d'escalade militaire dans le nord-ouest du pays.

Le Kazakhstan est inquiet au sujet de la sécurité et de la protection des civils dans la province rurale syrienne de Deir ez-Zor, où les combats ont déplacé plus de 20 000 personnes depuis juillet. Comme nous le savons, 53 personnes ont récemment été tuées et 100 autres blessées lors de frappes aériennes sur des zones résidentielles dans le district d'Abu Kamal. Les déplacés se sont installés dans des camps de fortune de la province et ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence. Depuis novembre 2017, près de 200 000 déplacés sont retournés à Deir ez-Zor. Nous félicitons l'ONU des efforts qu'elle déploie pour garantir un accès sûr aux travailleurs humanitaires afin qu'ils puissent atteindre

les personnes dans le besoin. Nous appelons toutes les parties à ne pas bloquer l'aide et à n'épargner aucun effort pour protéger les civils et les infrastructures civiles.

Enfin, dans son analyse des événements de ces derniers jours, Astana estime que l'évolution de la situation en Syrie a jeté les bases d'un changement qualitatif positif : l'élimination définitive des terroristes du territoire du pays, le début d'un véritable processus politique, la relance de l'activité économique et le retour des réfugiés dans leur patrie.

**M. Ipo** (Côte d'Ivoire) : Avant tout propos, ma délégation voudrait, à son tour, présenter ses sincères condoléances à la Fédération de Russie pour les victimes de l'incident qui s'est produit hier en Syrie.

Ma délégation salue, Monsieur le Représentant spécial du Secrétaire d'État américain pour la Syrie, la tenue, sous votre présidence, de cette séance d'information consacrée au processus politique et à la situation humanitaire en Syrie. Elle remercie M. Staffan de Mistura, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, et M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, pour leurs exposés instructifs sur les derniers développements de la situation en Syrie.

S'agissant de la situation humanitaire, ma délégation se félicite de l'assistance multiforme que continuent d'apporter des organismes, fonds et programmes du système des Nations Unies aux populations en détresse dans les zones touchées par les affrontements armés, malgré la poursuite des hostilités. Le sort de ces populations est d'autant plus préoccupant qu'elles sont également exposées aux risques induits par la présence de restes explosifs de guerre et de mines terrestres. Par ailleurs, plusieurs membres des personnels de ces agences onusiennes et des organisations non gouvernementales spécialisées dans la fourniture de l'aide humanitaire payent également de leur vie leur engagement à porter assistance aux populations affectées par le conflit. Ainsi, le bilan établi à ce jour fait état de 22 membres du personnel des agences onusiennes tués, dont 18 de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. Quant aux organisations non gouvernementales, ce sont au total 74 membres du personnel et volontaires du Croissant-Rouge arabe syrien et du Croissant-Rouge palestinien qui ont fait le sacrifice ultime.

Ma délégation reste convaincue qu'une éventuelle offensive des forces armées syriennes sur Edleb

aura des conséquences humanitaires sans précédent, qui provoqueront un nouvel exode massif, ajoutant ainsi aux souffrances d'une population martyrisée par sept années de conflit particulièrement meurtrier. Nous exprimons nos vives préoccupations quant aux risques croissants d'une catastrophe humanitaire dans le gouvernorat d'Edleb, qui accueille près de 3 millions de personnes, dont 1,4 million de déplacés internes. Ces personnes n'ont d'autre choix que de se réfugier dans des camps surpeuplés, où les services de base peinent à répondre à leurs immenses besoins. La Côte d'Ivoire exhorte donc toutes les parties au conflit à la retenue et à prendre les mesures nécessaires afin de garantir un accès sûr, durable et sans entraves de l'assistance humanitaire, en vue d'éviter une nouvelle tragédie, comme celle qu'ont connue la Ghouta orientale, Alep et Homs.

Mon pays rappelle que les belligérants ne sauraient se soustraire à leurs obligations en matière de protection des civils et des biens de caractère civil, conformément aux dispositions pertinentes du droit international en la matière. Il les invite donc à prendre toutes les mesures nécessaires pour épargner les écoles, les hôpitaux et les personnels médicaux lors des opérations militaires. Il saisit également cette occasion pour rappeler son attachement aux principes de reddition de comptes. À cet effet, ma délégation exhorte toutes les parties, y compris les États, la société civile et les organismes des Nations Unies, à coopérer pleinement avec le Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables.

Sur le plan politique, mon pays salue les efforts soutenus de M. Staffan de Mistura en vue d'un compromis politique, seule condition pour sortir de l'impasse actuelle. Il se félicite, à cet égard, des rencontres organisées par l'Envoyé spécial, la semaine dernière à Genève, entre, d'une part, les garants du processus d'Astana pour discuter de la mise en place de la commission constitutionnelle, et d'autre part, les États-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, l'Égypte, l'Arabie saoudite et la Jordanie, en vue d'examiner les questions relatives au processus politique et à la mise en place du comité électoral. La Côte d'Ivoire exhorte toutes les parties à soutenir l'Envoyé spécial dans sa quête d'une solution politique durable au conflit syrien. Elle appelle enfin les belligérants à privilégier la voie du dialogue, tel que prescrit par la résolution 2254 (2015).

**M. Ma Zhaoxu** (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais tout d'abord exprimer nos plus sincères condoléances à la suite de la mort tragique, hier, de militaires russes, dont l'avion s'est écrasé, ainsi que notre sympathie à leurs proches.

Je remercie de leurs exposés l'Envoyé spécial Staffan de Mistura et le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock. La Chine apprécie les efforts qu'ils déploient pour promouvoir le processus politique syrien et apaiser la situation humanitaire dans le pays.

Cela fait un certain temps que la communauté internationale suit de près la situation à Edleb. La Chine se félicite de la déclaration conjointe publiée par les dirigeants de la Fédération de Russie, de la Turquie et de l'Iran le 7 septembre. Nous nous félicitons de la réunion qui a eu lieu entre les dirigeants russes et turcs à Sotchi le 17 septembre et de la signature du mémorandum sur la supervision de la zone de désescalade à Edleb. La Chine appuie tous les efforts visant à améliorer la situation et à faire progresser le processus de règlement politique syrien. Toutes les parties qui ont de l'influence doivent s'efforcer de travailler ensemble pour l'activer et veiller à ce que la déclaration conjointe et le mémorandum soient pleinement mis en œuvre afin de faciliter le cessez-le-feu et la cessation des hostilités. Cela contribuerait à instaurer des conditions extérieures favorables au dialogue, aux pourparlers de paix et à un règlement politique de la situation en Syrie. La communauté internationale doit forger des synergies afin de continuer de lutter contre le terrorisme, tout en consolidant les progrès réalisés en Syrie dans la lutte contre le terrorisme et en empêchant les organisations terroristes d'enlever des civils et d'exercer une pression sur eux.

Une solution politique est le seul moyen d'instaurer une paix et une stabilité durables en Syrie. La semaine passée, l'Envoyé spécial De Mistura a mené des consultations approfondies avec les parties syriennes sur la création de la commission constitutionnelle. La communauté internationale doit continuer d'appuyer l'ONU en sa qualité de principal organe de médiation, ainsi que le rôle joué par les pourparlers de paix de Genève et le processus d'Astana. Elle doit également pousser les parties syriennes à mettre effectivement en œuvre la résolution 2254 (2015), conformément au principe d'un processus contrôlé et dirigé par la Syrie, à la recherche d'une solution politique qui réponde aux réalités sur le terrain en Syrie et tienne compte des préoccupations de toutes les parties, au travers d'un dialogue politique ouvert. Toutes les parties sont tenues

d'adhérer aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et aux autres normes fondamentales reconnues régissant les relations internationales et de respecter pleinement la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale du pays.

La Chine est profondément préoccupée par les événements en Syrie et par sa situation humanitaire. Malgré les innombrables difficultés, le peuple syrien répare les routes, rétablit l'électricité et reconstruit les hôpitaux, les écoles et autres infrastructures. Le nombre de réfugiés et de personnes déplacées qui retournent dans leurs foyers est en constante augmentation. Ce n'est que par des progrès continus dans la reconstruction que nous pourrions redonner espoir au peuple syrien et contribuer à assurer la stabilité et la paix à long terme en Syrie.

La communauté internationale doit soutenir activement la reconstruction de la Syrie, notamment en redoublant d'efforts pour éliminer les restes explosifs de guerre et créer les conditions nécessaires au retour des réfugiés et des personnes déplacées. Les parties syriennes doivent procéder en tenant compte de l'avenir du pays et du bien-être de la population, se conformer aux résolutions pertinentes du Conseil, régler leurs différends par le dialogue et les consultations et améliorer la situation humanitaire sans plus tarder.

L'ONU et la communauté internationale doivent renforcer la communication et la coordination avec le Gouvernement syrien en vue de fournir une assistance à toutes les régions dans le besoin en Syrie. Les opérations de secours humanitaire en Syrie doivent respecter les principes de neutralité, d'impartialité et d'apolitisme.

Ces dernières années, la Chine a fourni une aide substantielle pour améliorer la situation humanitaire en Syrie et dans les pays voisins touchés par la crise. En août, la Société de la Croix-Rouge chinoise a fourni à la Syrie des unités médicales mobiles, dont deux autobus médicaux et deux ambulances. Elle a également remis au pays hôte un centre de rééducation prothétique pour enfants syriens, construit avec l'aide de la Chine. La Chine continuera d'apporter son aide à la Syrie et à ses voisins dans toute la mesure de ses moyens.

**M<sup>me</sup> Wronecka** (Pologne) (*parle en anglais*) : Je remercie les deux intervenants pour leurs mises à jour, encore une fois très inquiétantes. Comme beaucoup d'autres autour de la table, nous partageons un sentiment d'urgence lorsque nous parlons des événements actuels en Syrie, où le conflit est loin de prendre fin. Je

voudrais également me joindre aux autres orateurs pour exprimer nos sincères condoléances à la mission russe.

Je me concentrerai aujourd'hui sur deux aspects du conflit : l'interne et l'externe.

Premièrement, tout en parlant de la dimension interne du conflit, nous ne pouvons pas dire que les choses se normalisent. Même si dimanche dernier – pour la première fois depuis 2011 – des élections locales ont eu lieu, nous devons souligner que tout le monde ne pouvait pas y participer. Nous ne devons pas oublier que les personnes déplacées et les réfugiés syriens n'y ont pas participé. Par conséquent, à notre avis, ces élections pourraient ne pas refléter pleinement la réalité actuelle de la Syrie.

Comme il n'y a pas de solution militaire au conflit, nous avons toujours souligné que nous devrions avoir pour objectif de mettre en place un cadre intrasyrien en vue de parvenir à un accord politique sur une transition conforme à la résolution 2254 (2015). C'est aux Syriens eux-mêmes de négocier, et c'est pourquoi nous devons absolument relancer le processus politique de l'Organisation des Nations Unies à Genève. Seul un processus politique réel et tangible, qui garantirait une véritable représentation du peuple syrien, permettrait de fixer un calendrier et des procédures pour l'élaboration d'une constitution et la tenue d'élections libres et régulières supervisées par l'ONU.

Dans ce contexte, qu'il me soit permis d'exprimer notre ferme appui à la commission constitutionnelle inclusive dirigée par la Syrie sous les auspices de l'ONU à Genève. Elle doit être mise en œuvre dès maintenant à titre prioritaire. Elle exige l'engagement plein et constructif de toutes les parties au conflit, en particulier les autorités syriennes, à participer aux négociations de bonne foi et sans conditions préalables.

Il importe également de noter qu'une cessation des hostilités pourrait également donner aux pourparlers de paix sous les auspices de l'ONU à Genève l'occasion de prendre de l'élan, afin qu'une solution politique puisse enfin être trouvée. C'est pourquoi nous appelons toutes les parties à honorer les engagements qu'elles ont pris dans le cadre des accords de cessez-le-feu existants.

Deuxièmement, en ce qui concerne la dimension extérieure de la crise, nous devons discuter de la situation politique et humanitaire en Syrie aujourd'hui, même si l'offensive militaire se poursuit, ce qui a pour conséquence d'accroître les souffrances humaines. Toute action, quelle qu'elle soit, entreprise par qui que

ce soit – mais surtout par les garants d’Astana – même contre les terroristes, ne peut justifier les attaques contre des civils innocents et des infrastructures civiles, y compris les installations sanitaires. Toutes les parties au conflit sont tenues, en vertu du droit international humanitaire, de ne pas attaquer les civils et les infrastructures civiles et de prendre toutes les mesures possibles pour protéger les civils. La Russie, la Turquie et l’Iran ont un rôle particulier à jouer à cet égard.

Nous sommes extrêmement préoccupés par l’escalade des hostilités dans le gouvernorat d’Edleb. Cette région est l’une des zones de désescalade en Syrie, qui a été créée et est supervisée par les garants du processus d’Astana dans le but de garantir le cessez-le-feu et l’accès humanitaire.

Nous nous félicitons de l’accord conclu hier à Sotchi entre la Russie et la Turquie, qui aurait permis d’éviter une offensive générale des forces gouvernementales pour reprendre le dernier bastion de l’opposition à Edleb. Considérant qu’il s’agit d’un pas dans la bonne direction pour éviter une catastrophe humanitaire, nous exhortons toutes les parties au conflit à assurer la pleine application de cet accord.

Nous sommes profondément préoccupés par la situation grave des victimes les plus vulnérables du conflit, en particulier les enfants, les femmes et les membres des minorités religieuses, ainsi que les personnes déplacées. Ces groupes représentent actuellement la moitié de la population d’Edleb. S’ils ne sont pas protégés, nous risquons une catastrophe humanitaire qui pourrait également comporter un risque sérieux de violences sexuelles. Nous demandons à tous d’alléger les souffrances des civils en leur accordant un accès libre et sûr à l’aide humanitaire, y compris des évacuations sanitaires volontaires qui devraient être strictement supervisées par l’ONU et les partenaires opérationnels, en fonction des seuls besoins médicaux, afin de garantir le caractère volontaire du processus.

Pour terminer, je voudrais souligner la nécessité de maintenir l’unité ainsi que la responsabilité du Conseil de sécurité sur la question de l’application intégrale de la résolution humanitaire (résolution 2401 (2018)) dans toute la Syrie. Toutes les parties au conflit doivent faire preuve de retenue et accorder la priorité à la protection des civils. Nous appelons toutes les parties prenantes influentes sur le terrain, en particulier la Russie, la Turquie et l’Iran, à prendre les mesures nécessaires pour que les combats cessent et que le peuple syrien soit protégé.

**M. Meza-Cuadra** (Pérou) (*parle en espagnol*) : D’emblée, nous exprimons nos condoléances à la Russie pour les personnes qui ont perdu la vie hier en Syrie.

Nous apprécions la tenue de la présente séance et nous remercions M. de Mistura et M. Lowcock pour leurs exposés et leur travail. Nous reconnaissons et appuyons les efforts qu’ils mènent pour parvenir à une solution politique au conflit en Syrie et protéger la population civile.

Le Pérou note avec regret et profonde inquiétude la poursuite du conflit et la grave situation humanitaire. Nous déplorons les souffrances et la grande vulnérabilité de millions de personnes, ainsi que le mépris évident dont font preuve les parties au conflit à l’égard du droit international et du droit international humanitaire. Comme cela a déjà été souligné, il est essentiel d’éviter qu’Edleb ne devienne le théâtre d’une nouvelle tragédie humanitaire et un facteur majeur d’instabilité.

Le Pérou condamne énergiquement le terrorisme et estime que les groupes terroristes qui se trouvent encore à Edleb et dans d’autres régions de la Syrie doivent être amenés à rendre des comptes devant la justice. Nous reconnaissons également la nécessité de préserver la souveraineté, l’unité et l’intégrité territoriale de la Syrie. Toutefois, cela ne doit en aucun cas être interprété comme une justification pour mettre en péril la vie de millions de personnes. Au contraire, la situation nous amène à souligner qu’il n’existe pas de solution militaire au conflit. À cet égard, nous nous félicitons de l’annonce faite par les Présidents de la Fédération de Russie et de la Turquie en ce qui concerne la création d’une zone démilitarisée, laquelle prévoit précisément de distinguer et de séparer les terroristes des autres groupes rebelles et de la population civile. Nous tenons également à saluer les efforts intenses déployés par l’Envoyé spécial du Secrétaire général à cette fin, en particulier la récente réunion qu’il a tenue à Genève avec le «groupe restreint».

Nous encourageons toutes les parties à maintenir un esprit constructif et de compromis afin de protéger la population civile sur tout le territoire syrien, et à faire avancer le processus politique sur la base de la résolution 2254 (2015) et du Communiqué de Genève (S/2012/512, annexe). À propos de ce dernier, nous soulignons la nécessité d’accélérer la mise en place d’une commission constitutionnelle inclusive et représentative, en particulier des femmes syriennes. Nous nous félicitons des progrès accomplis en ce sens dont l’Envoyé spécial nous a fait part.

Nous soulignons également qu'il faut accélérer le processus de libération des prisonniers, d'identification des personnes disparues et de remise des restes humains aux familles. En outre, nous insistons sur la nécessité de garantir l'acheminement immédiat, sûr et sans entrave de l'aide humanitaire de l'ONU et d'autres institutions spécialisées, y compris l'assistance transfrontalière qui, dans le contexte actuel, est essentielle à la survie de millions de personnes.

Pour finir, nous ne devons pas oublier la nécessité de remédier à la situation de millions de personnes déplacées. Il nous faut tenir compte du fait que la réalisation d'une paix durable en Syrie exige qu'elles puissent retourner dans leurs foyers et retrouver leurs propriétés et leurs entreprises en toute sécurité, dans la dignité et volontairement.

**M<sup>me</sup> Guadey** (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je voudrais, tout d'abord, de me joindre aux autres collègues pour exprimer nos sincères condoléances à la Fédération de Russie.

Nous remercions l'Envoyé spécial, M. Staffan de Mistura, et le Secrétaire général adjoint, M. Mark Lowcock, de leurs exposés sur les volets politique et humanitaire du conflit syrien. Nous réaffirmons notre appui à la poursuite des efforts diplomatiques de l'Envoyé spécial afin de faciliter un règlement pacifique de la crise syrienne. Nous remercions également l'ONU et ses partenaires humanitaires de l'assistance qu'ils continuent de fournir à des millions de Syriens dans des circonstances difficiles.

Nous avons fait part de notre préoccupation quant aux conséquences humanitaires d'une nouvelle escalade militaire à Edleb et alentour. Comme cela a été mentionné à plusieurs reprises, près de 3 millions de personnes vivent dans cette région et 2,1 millions d'entre elles ont déjà besoin d'une aide humanitaire. Qui plus est, on compte plus de 1,4 million de personnes déplacées. Par conséquent, une nouvelle escalade militaire mettrait en danger des millions de civils et aurait de graves répercussions sur la capacité de l'ONU et de ses partenaires humanitaires d'acheminer l'aide, ce qui conduirait à de nouvelles pertes en vies humaines et à de nouveaux déplacements. C'est la raison pour laquelle le Secrétaire général a lancé un appel la semaine dernière pour que l'on évite une offensive à grande échelle à Edleb, car cela déclencherait un cauchemar humanitaire.

Tout en nous préoccupant du sort des civils, nous comprenons également qu'il y a des terroristes inscrits

sur la liste de l'ONU qui doivent être vaincus par le biais d'une coopération et d'une coordination internationales accrues. Voilà pourquoi, comme le Secrétaire général l'a souligné, il est essentiel de ne ménager aucun effort pour trouver des solutions qui protègent les civils dans la province d'Edleb. À ce moment critique, nous pensons qu'il est impératif de faire tout ce qui est possible pour démontrer la primauté de la diplomatie.

À cet égard, nous nous félicitons que la réunion entre les Présidents de la Russie et de la Turquie à Sotchi ait abouti à un accord visant à créer une zone démilitarisée. Tout en exprimant notre gratitude à ces deux pays, nous espérons que l'accord permettra de protéger les civils et d'éviter le scénario du pire contre lequel l'Envoyé spécial et le Coordonnateur de l'action humanitaire n'ont cessé de nous mettre en garde. Nous encourageons les garants d'Astana, en particulier la Russie et la Turquie, à continuer d'œuvrer de concert pour trouver une solution durable à la situation. Nous considérons également que leurs efforts doivent être appuyés par tous les États qui ont une influence sur les acteurs locaux en Syrie.

Alors que nous continuons de plaider en faveur d'une solution durable à la situation d'Edleb, il est absolument impératif de soutenir les programmes humanitaires de l'ONU et de ses partenaires. La tragédie humanitaire à Edleb et dans d'autres régions de la Syrie continue d'exiger l'accès sûr, rapide et continu de l'aide humanitaire. Comme l'indique le rapport du Secrétaire général (S/2018/845), toutes les méthodes d'acheminement sont indispensables pour assurer la fourniture effective et efficace de l'aide humanitaire et garantir que les interventions correspondent aux besoins réels. À cet égard, nous nous félicitons de la visite effectuée par le Coordonnateur de l'action humanitaire en Syrie le 28 août. Nous espérons que ses réunions avec le Gouvernement syrien et les autres parties prenantes se traduiront concrètement par une amélioration de l'accès humanitaire, permettant ainsi à l'ONU et à ses partenaires humanitaires de fournir une aide à tous les Syriens en fonction des besoins.

Si nous nous sommes tous concentrés, à juste titre, sur l'urgence de la situation dans la province d'Edleb, nous sommes également d'accord pour dire que la crise à Edleb et dans l'ensemble de la Syrie ne saurait être réglée sans un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens et facilité par l'ONU. C'est pourquoi nous appuyons les efforts continus de l'Envoyé spécial. Comme il l'a mentionné, il a organisé la semaine

dernière des consultations sur la commission constitutionnelle avec les garants d'Astana et les membres du groupe restreint, ce dont nous nous félicitons. À cet égard, nous soulignons que toutes les parties syriennes et les États ayant de l'influence doivent appuyer les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour mettre la dernière main à la création de la commission constitutionnelle, qui est essentielle à la reprise des pourparlers politiques intra-syriens.

Pour terminer, il n'y a pas de solution militaire à la crise syrienne. Seule une solution politique, sous l'égide de l'ONU, pourra répondre aux aspirations légitimes du peuple syrien. Comme le Secrétaire général l'a rappelé dans son dernier rapport, l'action menée par l'Organisation des Nations Unies n'a qu'un seul but, à savoir mettre un terme aux souffrances du peuple syrien, que nous devrions tous partager. À ce stade critique, le Conseil doit offrir son soutien à l'Envoyé spécial alors qu'il continue ses efforts inlassables en vue de mettre fin à la crise syrienne par le biais d'un processus politique sans exclusive fondé sur la résolution 2254 (2015).

**M<sup>me</sup> Gregoire-Van Haaren (Pays-Bas)** (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général adjoint, M. Mark Lowcock, et l'Envoyé spécial, M. De Mistura, de leurs exposés respectifs. Je remercie également tous les travailleurs humanitaires de l'ONU et d'autres organisations qui fournissent une aide vitale à ceux qui en ont le plus besoin. Nous saluons l'abnégation et le courage avec lesquels ils s'acquittent de leur travail dans des circonstances très difficiles.

Je voudrais également me joindre aux autres orateurs pour présenter nos condoléances à la Fédération de Russie et aux familles de ceux qui ont perdu la vie dans la destruction en vol d'un avion militaire. Ils s'ajoutent à la longue liste de victimes que ce conflit a causées et souligne la nécessité d'une solution politique.

Malgré le calme relatif de ces derniers jours, la situation à Edleb et alentour demeure extrêmement tendue. Tout doit être mis en œuvre pour prévenir une offensive généralisée. L'accord conclu entre la Russie et la Turquie sur une zone démilitarisée autour d'Edleb semble être un pas dans ce sens.

Je voudrais mettre l'accent sur les points suivants : nécessité de réduire encore davantage la violence à Edleb; nécessité de relancer le processus politique et de mettre en place la commission constitutionnelle; nécessité d'acheminer une aide humanitaire

de façon impartiale, et de dire pourquoi ce n'est pas le bon moment de parler d'aide à la reconstruction.

Sur la nécessité de réduire la violence à Edleb, le Royaume des Pays-Bas souligne à nouveau qu'une nouvelle escalade de la violence à Edleb pourrait conduire à un affrontement international et à une catastrophe humanitaire. Certains des 2,9 millions de civils qui se trouvent à Edleb ont déjà été jetés sur les routes ces derniers jours.

Hier, à Sotchi, un accord a été conclu pour créer une zone démilitarisée de 15 à 25 kilomètres de large. Le risque d'un affrontement militaire entre le régime et les groupes d'opposition a été considérablement réduit. Certaines questions demeurent, pourtant. Que se passera-t-il d'ici à ce que l'accord entre en vigueur, prétendument le 15 octobre? La Russie et la Turquie peuvent-elles garantir que les civils ne seront pas forcés de quitter leur foyer? Y aura-t-il accès et acheminement de l'aide humanitaire aux personnes vivant dans la zone démilitarisée? Nous saurions gré à la Russie de nous apporter des éclaircissements sur ces questions.

Il existe un consensus au Conseil de sécurité sur la nécessité de lutter contre le terrorisme et les groupes terroristes désignés comme tels par le Conseil. La protection des civils doit être au centre de tout plan éventuel. Nous réaffirmons que la lutte contre le terrorisme ne doit pas servir de prétexte pour attaquer sans distinction, proportionnalité et précaution. Nous appuyons les efforts visant à séparer les terroristes des civils, à empêcher les terroristes d'utiliser les civils comme boucliers humains. Nous appelons toutes les parties à veiller au plein respect du droit international humanitaire et à s'abstenir de toute attaque contre les hôpitaux et les services de base. L'armée syrienne et les forces aériennes russes possèdent les coordonnées des hôpitaux. Toutes les attaques qui ont déjà eu lieu, ainsi que celles qui pourraient encore être menées à l'avenir, relèvent de leur responsabilité, et le principe de responsabilité doit donc être appliqué.

Quant à la nécessité de relancer le processus politique et de mettre en place la commission constitutionnelle, nous nous félicitons des progrès accomplis à cet égard. Ceci n'est pas un objectif en soi, mais s'inscrit dans le cadre d'un processus politique plus large fondé sur la résolution 2254 (2015). On ne peut parler de processus politique crédible que lorsque la commission constitutionnelle elle-même est crédible. Cela signifie qu'il faut que tous les Syriens soient inclus et représentés. Nous réaffirmons que l'Envoyé spécial doit être

libre d'établir ce qu'on appelle la troisième liste. Cela ne devrait pas nécessiter de négociation avec les États. Nous réaffirmons notre appui à la détermination de l'Envoyé spécial d'avoir une représentation de 30 % de femmes dans toutes les composantes de la commission constitutionnelle. L'Organisation des Nations Unies doit fixer une date pour la première réunion de la commission et avancer dans l'élaboration d'une nouvelle constitution. Nous comptons bien recevoir d'ici au 31 octobre un rapport de l'Organisation des Nations Unies sur les progrès enregistrés.

Quant à la nécessité d'une fourniture impartiale de l'aide humanitaire, un accès sans entrave et inconditionnel de l'aide humanitaire dans le respect des principes humanitaires – à travers les frontières comme à travers les lignes de front – reste une nécessité absolue. Il faut que les 2,9 millions de citoyens qui se trouvent à Edleb soient protégés et il faut que leurs besoins soient satisfaits. Nous nous félicitons du plan d'action des Nations Unies. Il est de la plus haute importance qu'il soit maintenant rapidement financé et mis en œuvre. Le Royaume des Pays-Bas est disposé à faire sa part. Il est essentiel que l'ONU reste opérationnelle et qu'elle ait accès libre afin de permettre un acheminement efficace de l'aide humanitaire partout en Syrie. Nous appelons de nouveau les autorités syriennes, la Russie et l'Iran à améliorer immédiatement l'accès libre et indépendant de toutes les organisations humanitaires.

Le régime rend impossibles l'évaluation indépendante des besoins, la coordination de l'aide et la communication de l'information par les Nations Unies. Pourtant, ce sont là les conditions d'un financement axé sur les besoins. Nous continuons d'être sceptiques concernant l'idée d'ouvrir des couloirs humanitaires ou d'autres modalités d'évacuation des civils et des combattants modérés d'Edleb, comme proposé par le régime et la Russie. Premièrement, il faut que des éclaircissements soient apportés concernant le processus d'évacuation, les destinations, la surveillance par l'Organisation des Nations Unies, et il faut un accès garanti à des conditions satisfaisantes de logement, d'hygiène, de santé, de sécurité et de nutrition. Les évacuations doivent toujours être librement consenties et ne doivent jamais servir à des fins politiques ou démographiques.

Je voudrais, pour terminer, condamner l'appel en cours en faveur de l'aide à la reconstruction et l'appel au retour des réfugiés. Il n'y aura pas d'aide à la reconstruction pour la Syrie tant qu'il n'y aura pas de transition politique durable. Il est inconcevable aussi que

nous commençons à reconstruire alors que la menace d'une attaque massive plane encore autour d'Edleb. La Syrie n'est pas prête actuellement pour un retour des réfugiés librement consenti, dans la sécurité et la dignité. Contrairement à ce que certains veulent nous faire croire, ce n'est pas l'absence de reconstruction qui empêche les gens de retourner. De nombreux Syriens ne peuvent pas retourner dans leur pays par crainte de la violence, des persécutions et de l'emprisonnement. Ces Syriens craignent les contrôles de sécurité et la conscription forcée et, enfin et surtout, ils n'ont pas de maisons où retourner du fait des conséquences potentielles de lois telle que la loi no.10. Il est clair que des changements structurels fondamentaux sont nécessaires au sein du Gouvernement syrien. Une transition politique sans exclusive doit être le point de départ.

**M<sup>me</sup> Pierce** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Bon retour à New York, Monsieur le Président. Et merci à nos deux auteurs d'exposés, l'Envoyé spécial et le Secrétaire général adjoint. Je voudrais moi aussi renouveler les remerciements de mes collègues pour tout ce que leurs équipes font sur le terrain pour aider les Syriens, qui ont plus besoin d'elles que jamais. Nous sommes tout à fait conscients que c'est là pour ces équipes une tâche très difficile à accomplir.

Cela fait sept ans et demi que le conflit se poursuit, soit plus longtemps que la Seconde Guerre mondiale. Plus d'un demi-million de personnes ont péri en Syrie, des millions d'autres ont été déplacées et des armes chimiques ont été utilisées, notamment par le régime syrien. Je pense que les superlatifs nous manquent pour décrire les horreurs de ce conflit.

Nous nous réunissons chaque mois dans cette salle pour parler de la Syrie, mais la présente séance ne semble pas particulièrement importante. Le plan turc pour Edleb, que ses représentants ont discuté avec les Russes, est au cœur du débat. Il doit être développé et mis en œuvre et, comme d'autres orateurs l'ont dit, la Russie en particulier doit le faire respecter. Nous attendons de la Russie qu'elle le fasse parce qu'elle est l'un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité et qu'en que tel, elle a une responsabilité particulière dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. La Russie doit user de son influence sur les autorités syriennes, sinon les crimes qui sont commis contre le peuple syrien le seront en son nom. Nous avons entendu parler tout à l'heure des voix d'Edleb. Il y a 3 millions de voix à Edleb, qui veulent savoir pourquoi le Plan concernant Edleb ne peut être appliqué. Il y a 18 millions de

voix en Syrie qui veulent que le Conseil agisse pour les protéger.

Beaucoup de choses ont été dites aujourd'hui, certaines très familières ou communes aux membres du Conseil qui ont pris la parole. Je ne vais pas répéter certaines évaluations, mais je voudrais dire officiellement que le Royaume-Uni est d'accord avec les évaluations de nos partenaires américain, néerlandais, suédois, polonais et autres. Nous sommes tout à fait d'accord avec eux.

Je voudrais souligner en particulier quatre points. Je voudrais tout d'abord dire au représentant de la France que je suis d'accord avec ce qu'il a dit concernant la situation qui prévaut sur le terrain, mais aussi sur ce qu'il a dit concernant la responsabilité qui incombe aux Français, aux Américains et aux Britanniques si des armes chimiques étaient de nouveau utilisées. Je voudrais parler du processus politique : nous voulons voir se réunir la commission constitutionnelle. Nous attendons de l'Envoyé spécial du Secrétaire général qu'il le fasse. Il a toute l'autorité nécessaire, selon nous, pour choisir les noms et nous sommes convaincus qu'il fera du mieux qu'il pourra, dans l'intérêt du peuple syrien et dans l'intérêt de la paix. Nous escomptons qu'une date sera fixée et nous lui demandons de faire un rapport au Conseil d'ici au 31 octobre. Nous comptons sur le groupe restreint et le groupe d'Astana pour se rapprocher afin d'appuyer l'ONU. Je suis d'accord avec ce qu'ont dit mes collègues néerlandaise et suédois à propos des fonds pour la reconstruction. Il y a 3 millions de voix à Edleb, et 18 millions de voix dans toute la Syrie qui voudront savoir pourquoi il n'est pas possible de progresser sur le plan politique.

Passant au front humanitaire, nous souhaiterions que le représentant de la Syrie nous explique pourquoi les problèmes d'accès persistent et pourquoi le passage en toute sécurité reste problématique, comme l'a mentionné le Secrétaire général adjoint. Je prends note de ce qu'a dit le représentant de la Guinée équatoriale concernant la politique de la terre brûlée. Cette situation est vraiment terrible, mais il a raison d'attirer l'attention sur ce point. Nous aimerions savoir ce que le régime syrien fait pour rectifier la situation. Un grand nombre d'orateurs ont parlé du droit international humanitaire et des principes de précaution, de discrimination et de proportionnalité. Le Royaume-Uni défend fermement ces principes. Il est incroyable que des hôpitaux soient attaqués, d'autant plus qu'ils sont situés dans une zone hors conflit. La semaine dernière, le Royaume-Uni

a annoncé une contribution d'environ 40 millions de dollars pour Edleb. Nous espérons qu'elle sera utile, mais je veux revenir sur la question du Secrétaire général adjoint – est-ce un sursis ou un ajournement d'exécution? C'est un choix épouvantable, mais il faut que ce soit un sursis. Il y a 3 millions de voix à Edleb et 18 millions de voix en Syrie qui veulent savoir pourquoi cela semble impossible.

Pour en venir aux questions d'ordre général, aussi horrible que puisse être le conflit syrien, la perspective d'une plus large guerre entre États attend en coulisses. Non seulement le peuple syrien est attaqué par son propre gouvernement, mais il risque également d'être aspiré par un conflit plus large et d'en devenir victime. Il n'est pas légitime d'utiliser le territoire de la Syrie pour tirer des missiles en direction d'Israël. Le risque d'erreurs de calcul et de malentendus qui a causé un incident tel que celui de l'avion russe abattu récemment incarne, à une échelle réduite, le risque beaucoup plus élevé et encore plus effrayant d'une erreur de calcul à plus grande échelle.

À cet égard, je me fais l'écho des autres collègues qui ont présenté leurs condoléances à nos collègues russes après la perte de leur équipage. Je répète cependant que le risque d'erreur de calcul est incroyablement élevé. Ce sont les Forces aériennes arabes syriennes qui ont abattu l'avion russe, et la cause immédiate en étaient les mesures prises par l'Iran et le Hezbollah sur le terrain. Ceci devrait être un avertissement puissant, non seulement pour les autorités syriennes, mais aussi pour les Russes et les Iraniens concernant la perspective d'un conflit plus large et plus horrible encore que ce que nous avons vu en Syrie.

Enfin, l'Envoyé spécial a mentionné Kofi Annan, et nous rendrons hommage à M. Annan à l'ONU d'ici la fin de la semaine. Ce matin, une gerbe a été déposée en l'honneur de Dag Hammarskjöld, qui était également l'un des Secrétaires généraux légendaires que l'ONU a eu la chance d'avoir comme dirigeant. Nous ne leur faisons pas honneur en laissant ce conflit perdurer. En 2012, j'étais présente à la Conférence historique de Genève sur la Syrie. Le meilleur hommage que nous puissions rendre à M. Annan pour récompenser tous ses efforts est de mettre fin au conflit syrien et d'aider le peuple syrien.

**M<sup>me</sup> Córdova Soria** (Bolivie) (*parle en espagnol*) : Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Mark Lowcock,

de leurs exposés riches d'information. Ma délégation réaffirme sa reconnaissance et son appui pour le travail difficile qu'ils effectuent.

Nous présentons également nos condoléances au Gouvernement et au peuple russes après les pertes humaines subies du fait de l'accident survenu hier.

Nous nous réunissons une fois de plus pour examiner la question extrêmement sensible de la situation actuelle et future du peuple syrien. Néanmoins, nous tenons à souligner que, selon le rapport du Secrétaire général (S/2018/845), l'activité militaire a diminué dans le sud-ouest du pays du fait de la reprise par le Gouvernement syrien de cette région qui était contrôlée par des groupes armés et de la consolidation de son contrôle. Nous insistons sur le fait que les parties doivent respecter leurs obligations en vertu du droit international, principalement le droit international humanitaire, afin de garantir la protection des civils, des hôpitaux et des établissements d'enseignement, mais aussi pour protéger les agents des divers organismes humanitaires qui se trouvent sur le terrain.

Une partie de cette protection consiste à débarasser rapidement et activement l'ensemble du territoire syrien de tous les restes explosifs de guerre, en commençant par les zones densément peuplées. Nous estimons que cela doit être une opération urgente et fondamentale, car ces restes posent un risque pour le corps médical, le personnel humanitaire, et surtout pour les civils qui sont en train de retourner dans leurs lieux d'origine.

Nous soulignons également que dans la Ghouta orientale, selon le dernier rapport du Secrétaire général, un grand nombre de déplacés ont pu rentrer chez eux et reprendre le cours de leur vie, et même leurs activités commerciales. Toujours selon le rapport du Secrétaire général, les organismes humanitaires des Nations Unies sont parvenus à fournir une aide alimentaire à plus de 2,37 millions de personnes et à acheminer des médicaments dans quelques zones difficiles d'accès. Il importe de maintenir l'attention sur la nécessité de faire libérer les personnes détenues et enlevées par des groupes terroristes, ainsi que sur la nécessité d'identifier les corps des victimes de la violence liée au conflit.

Nous insistons sur la nécessité de protéger les 2,1 millions de personnes qui ont besoin d'une assistance humanitaire dans la province d'Edleb, dont 1,4 million de personnes déplacées. Dans le même temps, nous réitérons notre profonde préoccupation face

à la possible escalade de la violence dans la province d'Edleb, où résident environ 3 millions de personnes, parmi lesquelles on compte malheureusement près de 80 000 membres de groupes armés non étatiques et de groupes terroristes désignés comme tels par le Conseil de sécurité. La Bolivie saisit cette occasion pour réaffirmer son rejet catégorique de tous les actes de terrorisme, qui sont criminels et injustifiables, quels que soient le lieu, le moment et l'identité des auteurs de tels actes.

Nous estimons que tous les efforts entrepris et toutes les mesures mises en place dans le cadre de la résolution 2401 (2018), qui porte sur la lutte contre les groupes terroristes désignés comme tels par le Conseil de sécurité ou les groupes armés afin de les séparer de la population civile, doivent prendre en compte la nécessité de protéger les civils dans le cadre du droit international. Dans ce contexte, nous saluons l'accord conclu par les plus hautes autorités russes et turques il y a quelques heures à Sotchi, qui prévoit le retrait d'Edleb de tous les combattants radicaux, notamment du Front el-Nosra, qui est lié à Al-Qaida, ainsi que des armes lourdes appartenant à tous les groupes armés.

Nous saluons les efforts que déploient les garants d'Astana pour atténuer la violence sur tout le territoire syrien. C'est pourquoi il importe de renforcer les accords d'Astana, car ils constituent l'une des initiatives internationales qui ont contribué à réduire la violence et à instaurer la paix et la stabilité en Syrie. À cet égard, nous appelons les parties à continuer d'œuvrer à la pleine mise en œuvre de la résolution 2401 (2018), et nous soulignons une fois de plus les accords locaux qui non seulement ont permis d'apaiser la violence et d'évacuer les personnes dans le besoin, mais qui ont également facilité l'acheminement de l'aide humanitaire. Nous espérons que ces accords continueront d'être appliqués pour favoriser l'accès des convois, notamment les convois transfrontières, les évacuations médicales urgentes et l'ouverture de couloirs humanitaires afin de permettre aux civils de se déplacer s'ils le veulent, sans entrave, dans la dignité et la sécurité pour regagner leurs lieux d'origine.

Nous réitérons notre appui aux activités de l'Envoyé spécial, M. Staffan de Mistura, et à ses consultations avec les diverses parties prenantes dans le cadre de la diplomatie de haut niveau. Nous réaffirmons qu'il n'existe pas de solution militaire au conflit en Syrie et par conséquent, nous rejetons toute tentative de fragmentation ou de sectarisme dans ce pays. Au contraire, nous affirmons que la solution passe par la

préservation et la mise en œuvre de la déclaration finale de Sotchi, dont l'objectif principal est la création d'une commission constitutionnelle. Nous espérons que les efforts déployés par M. De Mistura dans ce sens seront couronnés de succès.

À cet égard, et dans le cadre des dispositions de la Charte des Nations Unies, du droit international et du respect du principe de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie, nous appelons au règlement de ce conflit au moyen d'un processus politique inclusif, sur la base du dialogue et des concertations, mené par et pour le peuple syrien, en vue de parvenir à un règlement pacifique et durable de la situation, conformément à la résolution 2254 (2015) et au processus de Genève.

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je voudrais tout d'abord remercier toutes les délégations qui ont exprimé leurs condoléances à la suite de la tragédie survenue hier dans le ciel syrien.

Nous remercions M. Staffan de Mistura et M. Mark Lowcock de leurs exposés.

Hier, un événement historique s'est produit à Sotchi s'agissant de la situation en Syrie, à savoir le sommet russo-turc, qui a abouti à la signature d'un mémorandum sur la stabilisation de la situation dans la zone de désescalade d'Edleb. Avec nos partenaires turcs, nous allons faire distribuer ce document en tant que document officiel du Conseil de sécurité.

Parmi les éléments clefs du mémorandum figurent la préservation de la zone de désescalade et la création en son sein d'une zone démilitarisée qui facilitera des efforts ciblés en vue d'une cessation durable des hostilités. Dans le même temps, ce texte confirme la détermination à poursuivre la lutte contre le terrorisme en Syrie sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Une lutte sans compromis et systématique contre le terrorisme demeure l'une des principales obligations de tous les États Membres de l'ONU.

Ce document est la preuve que la Russie et les autres garants du processus d'Astana continuent de déployer des efforts considérables pour que la situation autour d'Edleb soit réglée par des négociations et pour que les civils n'aient pas à souffrir, comme nous l'avons dit à nos partenaires et comme nous n'avons cessé de le dire. Les efforts visant à rechercher une solution optimale se poursuivront. Quoique certains puissent dire – par jalousie ou simplement par impuissance –, le format d'Astana fonctionne et demeure un mécanisme

efficace. Nous remercions nos collègues kazakhs d'avoir contribué à sa mise en place.

Dans l'ensemble, nous estimons que la situation sur le terrain a permis de créer des conditions propices à un processus politique digne de ce nom. Cela aussi, c'est en grande partie grâce à la troïka d'Astana. Nous continuerons d'œuvrer pour faciliter la mise en place d'une commission constitutionnelle composée des représentants du Gouvernement syrien, de l'opposition et de la société civile. Assurer le lancement des travaux de la commission dans un proche avenir, voilà le défi qu'il faut relever et l'objectif qu'il faut poursuivre.

Nous demandons instamment qu'il soit mis fin aux tentatives peu constructives visant à s'ingérer dans ce processus très délicat et à imposer des configurations artificielles et mal conçues. Ces tentatives ne font que retarder la formulation de solutions équilibrées et porter atteinte à un règlement durable et à long terme.

Je voudrais dire à M. De Mistura qu'il devrait s'abstenir d'utiliser le Conseil de sécurité pour exercer des pressions sur les garants. Ils font plus que quiconque dans cette salle pour faciliter le processus politique. M. De Mistura doit faciliter – et non diriger – le processus. Les décisions syriennes doivent être prises par les Syriens eux-mêmes, tel que prévu par la résolution 2254 (2015), à laquelle nous faisons tous référence régulièrement, y compris M. De Mistura.

Nous appelons tous ceux qui n'ont pas l'intention de promouvoir des scénarios qui vont à l'encontre des désirs réels du peuple syrien ou de prendre part à des manipulations politiques, à appuyer, ou du moins à ne pas entraver, les efforts des pays garants du processus d'Astana, dont l'objectif est de promouvoir un processus qui va dans l'intérêt de la Syrie, du Moyen-Orient et de l'ensemble de la communauté internationale, à savoir un processus politique global sur la base des décisions du Congrès pour le dialogue national syrien tenu à Sotchi et sur les résolutions du Conseil de sécurité relatifs à la Syrie.

Notre approche face aux questions humanitaires en Syrie reste inchangée. Nous pensons qu'il est indigne, c'est le moins qu'on puisse dire, d'aborder de manière sélective la fourniture de l'aide humanitaire à la population syrienne. La politisation flagrante des questions relatives à l'aide humanitaire, à la reconstruction de ce qui a été détruit par les terroristes et à l'exercice du droit inaliénable des réfugiés et des déplacés à regagner leurs foyers est inadmissible.

Malheureusement, les politiques partiales en ce qui concerne les affaires syriennes sont un phénomène fréquent. En particulier, après avoir pris connaissance du rapport du Secrétaire général sur la situation humanitaire en Syrie, nous constatons qu'il ne dit rien sur les problèmes d'accès humanitaire à un certain nombre de zones qui ne sont pas sous le contrôle de Damas, notamment celles occupées par la coalition en violation de la souveraineté de la Syrie. Le rapport ne fait nullement mention de ce qui s'est passé et qui continue de se passer à Raqqa. Pourtant, nous savons que l'on continue d'extraire des corps des décombres après que la soi-disant coalition ait rasé la ville, la libérant ainsi des terroristes et en même temps des civils. Je ne me souviens pas qu'on ait lancé un appel à la protection des civils à l'époque. Apparemment, certains adoptent une approche sélective en matière humanitaire.

Aucun progrès n'a été enregistré en ce qui concerne l'acheminement de fournitures vitales aux résidents du camp de Roukban, situé dans une zone inaccessible autour de la base militaire américaine de Tanf. Il est vrai qu'aujourd'hui, M. Lowcock a parlé de Raqqa et de Roukban dans son exposé. Une fois de plus, nous voudrions attirer l'attention sur le fait que l'utilité des opérations transfrontières a été exagérée compte tenu de la situation sur le terrain. Ce mécanisme, qui a été mis en place en tant que mesure extraordinaire, n'est pas transparent et porte atteinte de façon flagrante à la souveraineté de la Syrie. Il faut envisager son élimination éventuellement. Il est essentiel de promouvoir la reconstruction de l'économie syrienne sans plus tarder, surtout dans les régions qui ont été particulièrement touchées par les combats. Il faut éviter les deux poids, deux mesures et les conditions politiques tendancieuses. De nombreux acteurs rejettent ces approches, ce qui a été confirmé la semaine dernière durant la soixantième Foire internationale de Damas, à laquelle ont participé des fonctionnaires et des entreprises en provenance de 48 États.

Il est grand temps de reconnaître que les sanctions unilatérales imposées par un certain nombre d'États ont des incidences négatives non pas sur le régime, comme certains l'appellent, mais surtout sur les citoyens syriens ordinaires. C'est une pratique honteuse et contre-productive, non seulement dans le contexte syrien mais aussi dans d'autres contextes.

La Fédération de Russie continuera d'apporter son aide à la Syrie sur les plans politique et humanitaire. Avec l'aide du Centre russe d'accueil, de triage

et de placement des réfugiés, les Syriens continuent de rentrer du Liban et de la Jordanie. Au total, depuis le 18 juillet, environ 13 500 réfugiés sont rentrés en Syrie et depuis le 30 septembre 2015, ce chiffre est de 243 000 personnes. En outre, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, environ 149 000 personnes déplacées ont regagné leur foyer et depuis le 30 septembre 2015, ce chiffre est de 1,2 million de personnes.

En outre, les autorités syriennes mettent en œuvre des mesures socioéconomiques pour stimuler la reconstruction des infrastructures essentielles du pays et continuer de fournir une aide humanitaire à tous les civils. Depuis septembre 2015, environ 30 000 immeubles d'habitation ont été reconstruits ou rénovés, ainsi que plus de 5 000 établissements d'enseignement et 150 établissements médicaux. Pour notre part, au cours de cette période, la Russie a organisé et mené 1 935 opérations humanitaires, au cours desquelles plus de 3 000 tonnes de vivres et de produits de première nécessité ont été livrés et distribués. Le personnel médical militaire russe a aidé environ 93 000 Syriens.

Malgré la tendance générale à la stabilisation, la situation en République arabe syrienne reste tendue dans l'ensemble. Les militants continuent d'effectuer des bombardements intensifs contre les positions de l'armée syrienne et les zones résidentielles du territoire contrôlé par le Gouvernement depuis la zone de désescalade d'Edleb. En août, des groupes armés illégaux ont commis 554 violations du régime de cessation des hostilités à l'aide de mortiers, de canons antiaériens et de mitrailleuses lourdes, faisant 29 morts et 71 blessés.

Des civils continuent de mourir à la suite des bombardements des terroristes. Le 7 septembre, des tirs effectués à Maharda par des terroristes à l'aide de lance-roquettes multiples ont fait neuf morts parmi les civils, dont cinq femmes et trois enfants. Environ 30 personnes ont été blessées. Le 13 septembre, lorsque des terroristes ont lancé des engins explosifs improvisés à Alep, un enfant a été tué et 13 personnes ont été blessées.

Dans le même temps, les combattants continuent de lancer des drones d'attaque en direction de la base aérienne russe de « Khmeïmim ». Depuis juillet, la défense aérienne russe a détruit 58 drones de ce type. En outre, les combattants et les militants des Casques blancs continuent de s'entraîner dans la zone de désescalade d'Edleb en vue de préparer l'emploi d'armes chimiques. Selon certaines informations, ces mises en scène auraient déjà été filmées à Jisr el-Choughour et à Khan Cheikhoun. Des Syriens, notamment des

enfants qui avaient été enlevés à Edleb et à Alep, ont été contraints d'y participer. Il est également prouvé que le Front el-Nosra a récemment fourni des barils de chlore au groupe Jaysh al-Izza à Al-Lataminah et Kafr Zita. Une fois de plus, nous attirons l'attention sur ce fait. Nous avons émis plusieurs avertissements à ce sujet.

Les activités des combattants sont alimentées depuis l'étranger, ce qui est également renforcé par un mépris flagrant pour la souveraineté syrienne, que Damas a le droit légitime de protéger par les moyens dont il dispose, de la part de ceux qui prônent un processus de paix crédible.

Soutenir les extrémistes, même indirectement, est inacceptable. Nous constatons que ceux qui se sont retrouvés impliqués dans la crise syrienne se rendent enfin compte de l'erreur de compter sur les extrémistes. Certains États ont engagé des procédures appropriées pour clarifier le rôle de certains gouvernements dans l'appui apporté à des groupes qui ont eux-mêmes terni leur réputation en coopérant avec des terroristes et par des violations répétées du droit international humanitaire. Nous espérons que ces procédures se poursuivront jusqu'à leur conclusion logique.

Nous avons entendu aujourd'hui certains orateurs se déclarer inquiets du fait que le conflit syrien risque d'avoir des conséquences régionales plus graves. Cela nous préoccupe également, et nous constatons que certains de nos partenaires utilisent la Syrie comme un tremplin pour déclencher un conflit plus dangereux aux conséquences imprévisibles et de portée considérable. À cet égard, nous voudrions demander une fois encore que des efforts véritablement collectifs soient déployés en ce qui concerne tous les conflits dans la région, en particulier dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, et que l'on renonce à tenter de régler les problèmes en Syrie à l'insu de la Syrie.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

**M. Ja'afari** (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord exprimer mes sincères condoléances à mon cher ami et collègue, l'Ambassadeur de la Fédération de Russie, pour les victimes d'hier, mortes en martyr en raison de l'agression israélienne contre la ville de Lattaquié. Les martyrs de la Russie en Syrie sont nos martyrs. Leur sang est notre sang. Nous luttons contre le même ennemi et pour la même victoire contre le même type de terrorisme. Avec nos alliés, nous

sommes, dans les mots et dans l'action, des partenaires dans la stratégie de lutte contre le terrorisme en Syrie, dans la région et dans le monde.

Nous condamnons la dernière agression en date d'Israël contre mon pays, qui a été commise hier soir. Elle s'inscrit dans la politique agressive et dans la tentative désespérée d'Israël d'apporter un soutien moral aux groupes terroristes après leur défaite aux mains de l'Armée arabe syrienne et après le nettoyage des territoires syriens de leur abomination. Elle a lieu après les violations répétées et provocatrices par Israël de l'Accord sur le dégagement des forces israéliennes et syriennes de 1974 et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 350 (1974). Mon pays appelle une fois de plus le Conseil de sécurité à assumer sa responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales et à prendre immédiatement les mesures nécessaires et décisives pour tenir Israël responsable de ses actes terroristes et de ses crimes, qui constituent une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et des dispositions du droit international.

J'ai été profondément déçu, mais pas surpris, de constater que les exposés sur la situation humanitaire et politique en Syrie présentés par le Secrétaire général adjoint et l'Envoyé spécial ne faisaient aucune mention de deux éléments. Aucun d'eux n'a mentionné le rôle subversif d'Israël en Syrie ni les groupes terroristes opérant dans mon pays. Et ce, malgré le fait que mon cher ami, M. De Mistura, sait pertinemment que nous nous sommes mis d'accord à Genève sur quatre ensembles de questions qui constituent notre ordre du jour, l'un d'eux étant le terrorisme. En conséquence, il est inacceptable que M. De Mistura et M. Lowcock ne mentionnent ni le terrorisme étranger ni le terrorisme national, qui sévit dans mon pays. Comme les membres du Conseil le savent, Israël a attaqué mon pays à deux reprises cette semaine. Toutefois, il semble que certains membres du Conseil n'étaient pas au courant de ces deux actes d'agression israélienne.

Certains membres permanents du Conseil continuent de ne pas tenir compte des informations que nous fournissons au Conseil depuis plus de sept ans et demi. Ils continuent de déformer les faits. C'est sans précédent. Je ne ferai pas ce que font les représentants de ces États. Je n'inventerai pas des histoires. Je ne porterai pas d'accusations arbitraires. Et je n'emploierai pas des formulations illégales, désespérées et pitoyables. J'utiliserai

plutôt les paroles de leurs responsables et des membres de leurs gouvernements pour les retourner contre eux.

Je voudrais rappeler à mon collègue le représentant de la France une déclaration faite en juin 2013 par M. Roland Dumas, l'ancien Ministre des affaires étrangères de la France, sur La Chaîne parlementaire, une chaîne de télévision française :

« [I]l y a deux ans à peu près, avant que les hostilités ne commencent en Syrie, je me trouvais en Angleterre par hasard [...]. J'ai rencontré des responsables anglais, et quelques-uns, qui sont mes amis, m'ont avoué, en me sollicitant, qu'il se préparait quelque chose en Syrie. [...] L'Angleterre préparait l'invasion des rebelles en Syrie. [...] [C]ette opération vient de très loin. Elle a été préparée, conçue, organisée dans le but très simple de destituer le Gouvernement syrien ».

M. Dumas a également dit :

« Parce que, dans la région, il est important de savoir que ce régime syrien a des propos anti-Israéliens. Et que, par conséquent, tout ce qui bouge dans la région autour [...] J'ai la confiance du Premier Ministre israélien, qui m'avait dit 'On essaiera de s'entendre avec les États autour, et ceux qui ne s'entendront pas, on les abattra' ».

Cela s'est passé en 2010, avant le Printemps arabe, l'automne africain et l'été asiatique.

*(l'orateur poursuit en français)*

Mais c'était une autre France. C'était la France de François Mitterrand. C'était la France de Dominique de Villepin. C'était la France de Jean-Pierre Chevènement. C'était la France de Roland Dumas.

*(l'orateur reprend en arabe)*

C'est un témoignage. Je vais en donner un autre au Conseil, qui est tout aussi important. Il s'agit d'une déclaration faite par le Colonel Lawrence Wilkerson, ancien chef de l'état-major du Secrétaire d'État américain Colin Powell. Dans une déclaration au *Real News Network* le 11 septembre, il y a quelques jours à peine, il a déclaré,

« Ceux qui appellent à l'agression contre la Syrie cherchent toutes sortes d'excuses pour la justifier. La Syrie sera leur prochaine cible, après l'Iraq. Leur but ultime serait de renverser le Gouvernement iranien. »

Le colonel Wilkerson a poursuivi en disant,

« Mon pays, ainsi que le Royaume-Uni et la France, ne dispose d'aucune preuve que le Gouvernement syrien ait utilisé des armes chimiques à quelque moment que ce soit. Mieux encore, les agents de renseignement américains, y compris ceux qui travaillent illégalement en Syrie, n'ont pas été en mesure de fournir de preuves à l'appui de leurs allégations. Au contraire, toutes les preuves disponibles indiquent que les groupes terroristes sont ceux qui ont utilisé des armes chimiques et ont perpétré de tels attentats. »

Il s'agit là d'un témoignage de plus.

*(l'orateur poursuit en anglais)*

Encore une fois, il s'agissait d'une autre Amérique, celle de Colin Powell et du colonel Wilkerson.

*(l'orateur reprend en arabe)*

Ces gouvernements cherchaient à déclencher une guerre contre mon pays, la Syrie, pour forcer son gouvernement à modifier ses positions, ses politiques et son identité nationale au service d'un nouveau plan pour le Moyen-Orient, lequel créerait sur des bases religieuses, confessionnelles, communautaires et ethniques de nouveaux pays belligérants, tout comme le projet sioniste d'un Israël juif, pour priver le peuple palestinien de son droit à créer son propre État indépendant. Après tout, seul Israël compte.

Pour protéger la vie des Syriens, il faut coopérer avec le Gouvernement syrien et soutenir la lutte contre le terrorisme, au lieu de permettre aux agents des services de renseignement occidentaux de soutenir des groupes terroristes en utilisant des termes trompeurs, par exemple « opposition syrienne armée modérée », « groupes armés non étatiques », « État du califat islamique » ou « groupes jihadistes ». Aucun de ces termes ne contient le mot « terroriste », comme s'il n'y avait pas de terrorisme en Syrie, seulement une opposition syrienne armée modérée et génétiquement modifiée. Nous avons des terroristes de l'Ouzbékistan, du Turkestan, de la Chine, de la Tchétchénie, du Koweït, de l'Arabie saoudite, de l'Égypte et de l'Europe. Mais ils sont tous des opposants syriens armés génétiquement modifiés.

Je voudrais lire une déclaration faite la semaine dernière par le Ministre français des affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, sur la chaîne d'information BFM TV.

« Un assaut de l'armée syrienne contre Edleb aurait des conséquences directes pour la sécurité en Europe. »

Cette déclaration a également été confirmée par le représentant de la France il y a quelque temps. Le Ministre des affaires étrangères a poursuivi,

« Cette menace pourrait être le résultat de la propagation de terroristes dans toute la région et de leur installation en Europe. Cette menace pour la sécurité persistera tant qu'il y aura de nombreux terroristes d'Al-Qaida opérant dans cette région. Ils sont entre 10 000 et 15 000 et pourraient constituer une menace directe pour la sécurité de notre région à l'avenir. »

Je pose la question à mon collègue, le représentant de la France : Pourquoi le Gouvernement français a-t-il continué à fournir une couverture politique aux groupes terroristes en Syrie, alors que ces groupes ont perpétré des attentats à Paris, au Bataclan, et à Nice?

Je vais donner un autre exemple qui pourrait intéresser mon collègue, le représentant des Pays-Bas. Comme mes collègues du Conseil le savent, il y a quelques jours, notre délégation leur a fourni des informations sérieuses qui ont été publiées par les médias néerlandais. Le Gouvernement néerlandais a fourni un appui, un financement et une assistance logistique à un certain nombre de groupes terroristes en Syrie, bien que le Procureur général néerlandais les ait désignés comme groupes terroristes affiliés à des groupes jihadistes et salafistes. Il semble qu'il y ait un certain désaccord entre le Gouvernement et le Procureur général des Pays-Bas sur cette question. Je pose la question au représentant des Pays-Bas : une telle action du Gouvernement néerlandais ne constitue-t-elle pas une violation de ses responsabilités en tant que membre du Conseil de sécurité, en particulier lorsqu'il s'agit de maintenir la paix et la sécurité internationales?

À ceux qui continuent de se vanter de leur ingérence dans les affaires de mon pays, je répète que nous continuerons à travailler sérieusement pour parvenir à une solution politique grâce à un dialogue mené par la Syrie, sans ingérence étrangère. Notre priorité tout au long du processus politique restera la lutte contre le terrorisme, en veillant au retour des réfugiés et des personnes déplacées syriens, au lancement du processus de reconstruction et de relèvement et à la libération de tous les territoires syriens restants des terroristes et des puissances occupantes illégales.

À cet égard, je voudrais demander à M. Lowcock, qui a curieusement déclaré qu'il aurait besoin de l'approbation du Gouvernement syrien pour fournir une aide humanitaire au camp de Roukban : Pourquoi n'a-t-il pas mentionné que la puissance occupante, les États-Unis, au camp d'Al-Tanaf refusait de permettre aux convois humanitaires d'atteindre le camp de Roukban et stipulait que les convois d'aide devaient être déchargés à 10 kilomètres du camp? Pourquoi ne l'a-t-il pas dit?

En ce qui concerne la commission constitutionnelle, le Gouvernement syrien a tenu son engagement, comme l'a déclaré M. De Mistura, à savoir que nous avons fourni une liste des participants.

Le Gouvernement syrien tient à remercier la Russie et l'Iran pour les efforts déployés par leurs Présidents lors du dernier sommet qui s'est tenu à Téhéran. La République arabe syrienne se félicite de l'accord conclu sur la province d'Edleb, annoncé hier dans la ville russe de Sotchi. Le Gouvernement syrien souligne que cet accord est le résultat d'intenses consultations entre la République arabe syrienne et la Fédération de Russie, avec une coordination totale entre les deux pays. Le Gouvernement syrien n'est jamais le dernier à être consulté. Personne ne peut contourner le Gouvernement syrien à cet égard.

La République arabe syrienne continue de se féliciter de toutes les initiatives visant à mettre fin aux effusions de sang et à rétablir la stabilité et la sécurité dans toutes les régions touchées par le terrorisme. Nous poursuivrons notre guerre contre le terrorisme jusqu'à ce que nous libérions tous les territoires syriens, que ce soit par des actions militaires ou des accords de réconciliation locale. De tels accords se sont avérés efficaces pour mettre un terme aux effusions de sang et rétablir la stabilité et la sécurité dans les zones concernées, tout en permettant aux réfugiés de rentrer chez eux.

En réponse à la déclaration faite par mon collègue, l'Ambassadeur britannique, l'accord annoncé hier est assorti d'échéances précises. Il fait partie des accords précédents sur les zones de désescalade, établis par le processus d'Astana depuis le début de 2017. Le processus d'Astana a toujours été déterminé à respecter la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'unité de la République arabe syrienne, tout en libérant la totalité du territoire syrien du terrorisme, des terroristes et des forces étrangères illégales présentes sur son sol.

Pour terminer, je voudrais répondre à mon collègue, le Représentant permanent du Royaume-Uni,

qui a demandé au représentant syrien quelles mesures «le régime syrien» prenait pour assurer l'acheminement de l'aide humanitaire. C'est quoi, cette question? Il n'y a pas de représentant du régime syrien au Conseil de sécurité, ou à l'ONU. Je suis le représentant de la République arabe syrienne. Je demanderais à la représentante du Royaume-Uni de ne pas poser de question à une personne fictive. Je ne connais pas une telle personne, que j'ai appelée Godot la dernière fois (voir S/PV.8344). Il n'y a pas de représentant du régime syrien à l'ONU, il y a un représentant de la République arabe syrienne et il y a la délégation de la République arabe syrienne.†

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je rappelle aux orateurs que nous avons une limite standard du temps de parole de cinq minutes.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

**M. Sinirlioğlu** (Turquie) (*parle en anglais*) : Avant tout, je m'associe aux autres orateurs pour présenter nos condoléances à nos amis russes pour les pertes qu'ils ont subies hier.

Comme l'a expliqué le Représentant permanent de la Fédération de Russie, le sommet entre les Présidents turc et russe qui s'est tenu hier à Sotchi s'est concentré sur la situation à Edleb. Je voudrais à mon tour faire part de nos vues sur l'issue du sommet.

Tout d'abord, je tiens à rappeler l'article du Président Erdoğan paru dans le *Wall Street Journal*, auquel j'ai fait référence dans cette salle le 11 septembre (voir S/PV.8347) :

« Edleb est la dernière sortie avant le péage. Si la communauté internationale (...) n'agit pas maintenant, les Syriens innocents, mais aussi le reste du monde, en paieront le prix. »

C'est dans cet esprit que le Président Erdoğan et le Président Poutine se sont rencontrés hier à Sotchi. Ce sommet était l'expression de leur détermination à trouver une solution pacifique pour éviter une catastrophe humanitaire majeure à Edleb. Il leur permis d'examiner les moyens de mettre en œuvre l'accord conclu à Téhéran vendredi dernier, conformément à l'esprit de coopération d'Astana. L'accord obtenu à Sotchi fait fond sur l'accord de désescalade d'Astana et vise à stabiliser la situation et à préserver la zone de désescalade d'Edleb, à créer les conditions nécessaires pour lutter efficacement contre le terrorisme, dans le respect du droit international humanitaire, à prévenir une

catastrophe humanitaire et à ouvrir la voie à la progression du processus politique.

Le mémorandum d'accord, que nous et nos amis russes ferons distribuer, a été signé hier par les Ministres turc et russe de la défense et prévoit la création d'une zone démilitarisée. Les deux parties sont convenues de continuer à travailler aux détails de cet arrangement. Conformément au mémorandum d'accord, toutes les armes lourdes seront retirées de la zone d'ici au 10 octobre; tous les groupes terroristes auront quitté la zone avant le 15 octobre; les postes d'observation turcs en place seront fortifiés; la Russie prendra toutes les mesures nécessaires pour empêcher les opérations militaires et les attaques contre Edleb; la Turquie et la Russie effectueront des patrouilles coordonnées des deux côtés de la zone démilitarisée; le centre de coordination pour les garants du processus d'Astana sera renforcé afin de consolider la viabilité du régime du cessez-le-feu; et des mesures supplémentaires seront prises pour garantir la libre circulation des personnes et des marchandises.

Dans son exposé, le Secrétaire général adjoint Lowcock a une fois de plus dépeint la situation humanitaire catastrophique à Edleb. Le mémorandum d'accord vise principalement à éviter la tragédie humanitaire qui menace les habitants d'Edleb. Cet arrangement ne permettra pas seulement d'éviter une attaque militaire contre Edleb, mais il servira également l'objectif ultime, à savoir accélérer à la fois le processus politique et la recherche d'une solution négociée en Syrie.

Comme l'a indiqué l'Envoyé spécial De Mistura, des efforts sont en cours pour achever la mise en place de la commission constitutionnelle. La Turquie espère voir s'accélérer les efforts visant à créer une commission ouverte et crédible, à organiser des élections libres et régulières sous la supervision de l'ONU et à prendre en considération les aspirations légitimes du peuple syrien à un avenir démocratique, conformément à la résolution 2254 (2015). Nous réitérons notre appel au Conseil et à l'ensemble de la communauté internationale pour qu'ils appuient nos efforts et accélèrent le processus politique. Nos efforts collectifs pour lutter contre le terrorisme contribueront à créer des conditions viables à cette fin.

À Sotchi, les Présidents turc et russe ont réaffirmé leur détermination à lutter contre le terrorisme à Edleb et au-delà. Nous continuerons à combattre tous les groupes terroristes, y compris le Parti de l'Union démocratique et les Unités de protection du peuple kurde, qui cherchent à saper l'intégrité territoriale de la Syrie et font peser une menace directe sur la sécurité nationale

de la Turquie. Cela devrait être une source de préoccupation commune, partagée par tous.

Comme je l'ai souligné devant le Conseil le 11 septembre, la communauté internationale doit assumer ses responsabilités et peser de tout son poids en faveur d'un règlement politique. Des millions de Syriens qui ont énormément souffert nous font confiance. Ils méritent un avenir meilleur. Ils méritent de façonner l'avenir de leur patrie. Nous ne devons pas, nous ne pouvons pas les décevoir.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

**M. Khoshroo** (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je voudrais avant tout exprimer nos condoléances à la délégation russe pour les pertes en vies humaines subies par la Russie dans les événements tragiques survenus récemment en Syrie.

Je souhaite également remercier M. De Mistura et M. Lowcock de leurs efforts et de leurs exposés aujourd'hui.

La République islamique d'Iran se félicite de l'accord conclu entre la Russie et la Turquie pour créer une zone tampon démilitarisée dans le gouvernorat d'Idlib, en Syrie. L'accord de Sotchi est le résultat d'efforts diplomatiques intensifs et responsables déployés ces dernières semaines à Ankara et à Damas, dans le sillage du sommet qui s'est tenu à Téhéran entre l'Iran, la Russie et la Turquie. Cet accord repose sur l'esprit du processus d'Astana et suit son approche de principe pour créer des zones de désescalade afin de réduire les risques de pertes civiles, tout en luttant contre le terrorisme.

Mettre un terme à la violence et à l'effusion de sang, tout en éliminant le terrorisme dans la région, est l'une des positions les plus fondamentales et les plus étayées de la politique étrangère de l'Iran. Comme le Président Rouhani l'a souligné lors du Sommet de Téhéran, la lutte contre le terrorisme requiert l'adoption d'une approche globale qui tienne compte de tous les aspects de ce phénomène fâcheux. Dans cette perspective, la lutte contre le terrorisme à Idlib est partie intégrante de la mission de rétablissement de la paix et de la stabilité en Syrie, mais ne doit pas nuire aux civils.

L'accord russo-turc est un pas dans la bonne direction. Il s'inscrit dans le droit fil de la détermination, exprimée par les Présidents de l'Iran, de la Russie et de la Turquie à Téhéran, de continuer à coopérer en vue d'éliminer tous les terroristes, tout en tenant compte des aspects humanitaires. Comme au sommet de Téhéran, les trois dirigeants ont exprimé leur ferme attachement à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la Syrie. Cela permettra à la Syrie de retrouver le contrôle d'autres pans de son territoire. Comme pour tout autre État, c'est son droit naturel.

La communauté internationale doit saluer cet accord et contribuer constructivement à sa mise en œuvre. Nous espérons que cet accord - qui s'inscrit dans le cadre du processus positif et fructueux d'Astana et dans le prolongement du récent sommet de Téhéran et des efforts diplomatiques de l'Iran - contribuera rapidement à mettre fin aux catastrophes que subit le peuple syrien et à nettoyer le pays des éléments violents, tout en tenant compte des préoccupations humanitaires.

Une fois encore, nous soulignons que tous les réfugiés et déplacés doivent pouvoir regagner leurs foyers. Cela facilitera incontestablement le cessez-le-feu et le dialogue national et accélérera le processus de réconciliation. C'est également impératif pour promouvoir un processus politique piloté et maîtrisé par la Syrie. Seuls les Syriens ont le droit de décider de l'avenir de la Syrie.

À cette fin, il est essentiel de coopérer en vue de mettre en place une commission constitutionnelle et de lui permettre de commencer à travailler. Tandis que la Syrie se trouve à une étape cruciale s'agissant de vaincre le terrorisme et de recouvrer son unité et son intégrité territoriale, la communauté internationale doit rester ferme s'agissant de redonner vie à ce pays. La République islamique d'Iran a aidé la Syrie à vaincre les terroristes, et elle jouera un rôle constructif pour faire régner la paix et la prospérité dans ce pays.

En guise de conclusion, s'agissant des allégations du représentant des États-Unis, je me dois de souligner qu'elles semblent simplement être des tentatives d'escamoter l'échec des politiques menées par les États-Unis en Syrie.

*La séance est levée à 12 h 40.*